

À L'OCCASION DE L'AID EL FITR

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ADRESSE UN MESSAGE À LA NATION

Page 2

**HAUSSE DES PRIX
DES MASQUES**

**LES
PHARMACIENS
SE
DÉSENGAGENT**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4003 | Mardi 26 mai 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**BILAN DU COVID-19
EN ALGÉRIE**

**NEUF
NOUVEAUX
DÉCÈS ET LES
CAS POSITIFS
EN HAUSSE**

Page 16

OBLIGATION DU PORT DU MASQUE

CE QUE RISQUENT LES CONTREVENANTS

Page 4



**LA CRISE DU COVID-19 PAS
ENCORE ENRAYÉE**

**UNE REPRISE
GRADUELLE
ET PRUDENTE**

Page 3



**CRISE FINANCIÈRE EN ALGÉRIE
VERS UN APPUI
TECHNIQUE DU
DÉPARTEMENT
DU TRÉSOR
AMÉRICAIN**

Page 5



**ABDERRAHMANE ACHAÏBOU, PDG D'ELSECOM À MIDI LIBRE :
"L'AUTOMOBILE EST TRÈS COMPLEXE
ET TOUT EST UNE QUESTION
DE COMPÉTITIVITÉ"**

Page 16

Abdelaziz Djerad présente ses vœux au peuple algérien

Le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a adressé, samedi soir, ses vœux au peuple algérien, à l'occasion de l'Aïd El-fitr, priant Allah de lever cette pandémie sur l'Algérie.

"Le mois sacré s'achève par le jeûne et l'adoration, mais aussi avec l'amertume de la perte de frères et sœurs parmi notre peuple des suites du coronavirus", a écrit le Premier ministre sur Twitter, priant le Tout-Puissant de "combler les défunts de Sa grâce éternelle et les malades de guérison". "Aussi, accueillons-nous l'Aïd El-fitr en implorant Allah de nous épargner cette épidémie et de nous aider à en venir à bout, Bonne fête de l'Aïd à toutes et à tous et que chaque année vous apporte le bonheur", a-t-il conclu son tweet.

MINISTRE DE LA
COMMUNICATION, PORTE-PAROLE
DU GOUVERNEMENT

Ammar Belhimer salue les efforts des travailleurs du secteur

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, a salué, dimanche, dans un message de vœux à l'occasion de l'Aïd El Fitr, les efforts que déploient les travailleurs du secteur dans les différentes institutions médiatiques pour accomplir leur mission d'informer en cette conjoncture marquée par la propagation de la pandémie de Covid-19.

"En cette conjoncture difficile que traverse notre pays suite à la propagation de la pandémie de Covid-19, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer salue les efforts de l'ensemble des travailleurs du secteur dans les différentes institutions médiatiques pour accomplir leur mission d'informer et s'acquitter pleinement de leur responsabilité face à cette pandémie", lit-on dans le message.

Le ministre de la Communication a saisi cette occasion pour présenter ses vœux à tous les travailleurs du secteur, priant le Tout-Puissant de "nous accorder davantage de progrès, de prospérité à la faveur de la paix et de la stabilité" et de "nous prémunir contre cette épidémie et nous aider à apporter davantage de solidarité et de coopération".

R. N.

À L'OCCASION DE L'AID EL FITR

Le président de la République adresse un message à la Nation

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé samedi soir un message à la Nation à l'occasion de l'Aïd El Fitr, dans lequel il a félicité le peuple algérien en cette heureuse circonstance et réaffirmé que la préservation de la santé du citoyen demeure une "préoccupation majeure quel qu'en soit le coût pour le Trésor public". Voici la traduction APS du texte intégral du message :

"Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux Que le salut soit sur notre prophète et guide Mohamed, mille prières et Paix sur lui.

Chères citoyennes, chers citoyens,

Louanges à Allah de nous avoir comblé de la grâce de terminer le mois du jeûne et de nous l'avoir couronné par une journée bénie où nous aurions aimé pouvoir échanger les vœux et les visites, n'était-ce la situation de pandémie inédite que vivent notre pays et le monde entier. Néanmoins, ceci ne peut nous empêcher de perpétuer la tradition de notre prophète, Prière et Salut d'Allah sur Lui, d'accueillir dans la joie cette journée. Aussi, dois-je adresser les félicitations de l'Aïd El Fitr tant à mes concitoyens à l'intérieur du pays qu'à ceux établis à l'étranger.

La joie de cette journée bénie ne nous fait certes pas oublier les souffrances de nos sœurs et frères malades et les handicapés auxquels nous souhaitons prompt rétablissement, ni ceux qui nous ont quitté en plein Ramadhan, pour qui nous prions Allah de les entourer de sa Miséricorde et d'accorder à leurs proches patience et endurance.

Chères citoyennes, chers citoyens,

La préservation de la santé du citoyen demeure notre préoccupation majeure,

Tebboune présente ses vœux aux éléments de l'ANP et aux travailleurs du corps médical

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présenté dimanche, à l'occasion de l'Aïd El Fitr, ses vœux aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) et des corps de sécurité, ainsi qu'aux travailleurs du corps médical et paramédical.

"A tous les vaillants éléments de l'ANP, officiers, sous-officiers et soldats, plus particulièrement, ceux qui sont déployés le long de nos frontières, je vous sou-



jusqu'à ce qu'Allah lève cette épreuve, et quel qu'en soit le coût pour le Trésor public, rien ne pèsera face à la santé et le bien-être du citoyen.

Je suis parfaitement conscient que le confinement à domicile est contraignant pour beaucoup et je comprends votre inquiétude pour l'avenir de vos enfants et de vos emplois. C'est incontestablement une situation difficile, mais elle est, par l'aide et la grâce d'Allah, provisoire et passagère. En effet, il n'a pas été facile de passer le Ramadhan comme nous l'avons vécu cette année, sans rencontres entre familles et amis et sans prières des Tarawih dans les mosquées. De même qu'il n'est pas facile d'accomplir la prière de l'Aïd chez soi au lieu de la mosquée, mais c'est là, un cas de force majeure pour le bien de la patrie et du citoyen, et ce, afin d'empêcher davantage de peines et de drames aux familles.

Pour venir à bout de l'épidémie et en finir rapidement avec la situation actuelle, nous devons être durs avec nous-mêmes. C'est pourquoi je réitère mon appel, notamment en direction des jeunes, à faire preuve de patience face à l'effort qui reste à fournir et à interagir positivement avec les mesures préventives exceptionnelles durant les deux jours de l'Aïd.

Il est aujourd'hui bien établi que plus nous nous soumettons aux mesures préventives, tant chez soi que dans les administrations et la rue, plus rapidement nous en

finirons avec cette épreuve afin de renouer avec notre quotidien, et partant, avec la vie économique. Une vie économique qui reprendra, assurément, avec dynamisme pour l'édification d'une économie nouvelle, grâce aux bras et cerveaux de nos jeunes. Une économie diversifiée et affranchie de la dépendance aux hydrocarbures, garantissant à tous la prospérité dans le cadre d'un Etat démocratique, fort et juste. L'insouciance et la négligence empêcheront, indéniablement, la concrétisation de cet objectif et feront subir à notre pays davantage de pertes, alors faites montre de patience, de discipline et de sens de responsabilité car les efforts seuls de l'Etat, quels que soient ses moyens matériels et humains, resteront insuffisants tant que le citoyen ne joue pas son rôle pour l'éradication de cette pandémie.

Le peuple algérien a prouvé, à maintes reprises, qu'il est un peuple de défi dans les grands moments décisifs, et comme il a déjà triomphé à chaque rendez-vous avec l'Histoire, il triomphera aujourd'hui, grâce à Allah. Il n'y a nul choix pour les peuples vivants, que celui de la victoire.

Aïd Moubarek à tous, Qu'Allah vous comble, chaque année, de bien être dans une Algérie sereine et prospère, Qu'Il comble la Oumma islamique entière de félicité et de stabilité, Vive l'Algérie, libre, souveraine et altière, Gloire et éternité à nos valeureux Chouhada".

puisse Dieu le préserver de tout malheur". Le président de la République a souhaité "une joyeuse fête de l'Aïd à tous les médecins et paramédicaux et à tous ceux qui sont en premières lignes face à l'épidémie de Covid-19".

Et d'ajouter : "Nous n'oublierons jamais vos sacrifices pour l'Algérie, que Dieu guide vos pas vers davantage de succès et préserve notre pays".

R. N.

LA CRISE DU COVID-19 PAS ENCORE ENRAYÉE

Une reprise graduelle et prudente

La reprise des activités économiques, sociales et administratives ne peut être que graduelle et dépendra de beaucoup du programme post-Covid-19.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Des experts recommandent unanimement que la reprise des activités qui a été annoncée par le gouvernement en cas de baisse de la courbe de la pandémie doit se faire "dans la gradualité en tenant compte des facteurs de prévention contre le coronavirus". Pour Abdelhak Lamiri, expert international en management "les entreprises doivent impérativement reprendre au risque d'une faillite généralisée qui est prévisible", mais "il faudra toujours se plier aux règles sanitaires qui doivent être appliquées", en tenant compte "d'un temps de travail nécessaire pour la production et de favoriser le travail à distance". Selon un décompte d'un autre spécialiste Fateh Mesdour "depuis 2



mois, les pertes se chiffrent à des milliards pour les entreprises de production où déjà 1200 entreprises ont fermé définitivement leurs portes mettant des milliers de travailleurs dans un chômage forcé". Une situation chaotique à laquelle ce spécialiste pense "qu'il faudra penser à la relance des activités où le service minimum doit être garanti". Pour lui, "les entreprises des services constituent les deux-tiers de l'économie nationale et c'est grâce à elles que les banques obtiennent

des recettes". De ce fait, "le gouvernement doit débloquer dès le début de cet été la situation en évitant l'effondrement à beaucoup de secteurs". De même que les administrations publiques, dont on annonce une reprise à partir du 1er juin, sont également concernées par le dispositif de prévention sanitaire qui est prévu à cet effet. Si le port du masque de protection sera obligatoire aussi bien pour le personnel des employés que les administrés, c'est que du coup ces mesures sont un peu réconfortantes par rapport aux mois précédents où la plupart des services étaient paralysés. Mais ce ne sont pas tous qui vont bénéficier de cette largesse où certains devraient attendre la décision gouvernementale à l'instar des transports publics, les agences de voyages et les hôtels qui sont des lieux de grande affluence, et qui demeurent un risque certain de contagion si ces secteurs vont fonctionner à plein régime. Les autorités ont déjà fait savoir que ces secteurs qui ont accusé des pertes depuis des mois vont connaître des dispositions spéciales avant le début de la saison estivale. Tout dépendra de la situation sanitaire du pays et sa courbe d'évolution.

F.A.

DR LYES MERABET :

"300 à 400 médecins cherchent à quitter l'Algérie chaque année"

PAR CHAHINE ASTOUATI

La présence de plus en plus importante des médecins étrangers et notamment cubains en Algérie fait naître un sentiment d'injustice au sein des médecins algériens. "Je le dis honnêtement et clairement, on peut se passer de la coopération étrangère dans le domaine médical, lance Dr Lyes Merabet président du Syndicat national des praticiens de santé publique (SNPSP). Nous avons plus de 15 000 médecins qui ont quitté le pays, pratiquement une moyenne de 300 à 400 nouveaux médecins et notamment les spécialistes qui sont sur les listes d'attente pour quitter le pays chaque année". "Il y a des médecins qui n'ont pas encore terminé leurs études et qui parallèlement apprennent l'anglais et l'allemand notamment, parce que tout simplement leur objectif c'est de quitter le pays dès que la première occasion se présente", déplore-t-il. "Des familles investissent beaucoup d'argent et font même des prêts bancaires pour assurer ce départ à leurs enfants. Chez nous les salaires sont misérables et il n'y a aucune attractivité à ce niveau-là. Mais je le redis, nous n'avons pas besoin de coopération dans le domaine médical. Nous sommes assez bien équipés en termes de personnels, leur qualification et leur formation", persiste le Dr Merabet qui considère qu'en termes d'expertise les médecins algériens n'ont rien à envier à leurs homologues étrangers.

"Le paradoxe qui se présente à nous ce sont ces salaires qui sont assurés avec toutes les conditions qui vont avec à des médecins qui font dans les mêmes spécialités que nous, et qui dans beaucoup de cas ne sont pas meilleurs que nos médecins ou nos spécialistes. Cependant, s'agissant de la prise en charge, et des conditions de travail et des salaires, il n'y a pas de comparaison", regrette-t-il. "Au minimum, on est à dix fois plus le salaire d'un praticien algérien et dans la même spécialité", regrette le président du SNPSP. "Nous ne demandons pas que les salaires soient multipliés par 10 mais au moins par 3 ou 4", suggère-t-il. Selon Dr Merabet, sur la question des salaires il y a beaucoup d'efforts à faire. "Le président de la République a fait allusion lors de sa visite au CHU de Beni Messous, à la nécessité d'aller vers des réformes profondes dans le secteur de la santé. Il a cité notamment la problématique des salaires en promettant qu'ils allaient être revus de manière conséquente", rappelle-t-il. S'agissant de la présence en force des médecins cubains en Algérie, Dr Merabet y voit "une raison simple, elle est d'ordre politique et purement diplomatique". "On ne voit pas de besoins surtout par rapport aux spécialités. La spécialité phare pour laquelle les médecins cubains sont très souvent sollicités c'est l'ophtalmologie. À ce propos, le problème qui se pose chez nous par rapport à cette spécialité est que la quasi majorité des spécialistes ophtalmolo-

gistes se trouvent dans le secteur privé. Qu'a-t-on fait pour renverser cette tendance ? Pourquoi ne pas faire dans la contractualisation avec ces médecins ?", s'interroge le Dr Merabet. Le même constat s'applique aux spécialistes en gynécologie dont 70% sont dans le privé alors que 80% des besoins sont pris en charge dans les hôpitaux publics, selon le Dr Merabet. Le décret présidentiel portant ratification de la convention relative aux modalités de mise en œuvre de la coopération dans le domaine de la santé entre l'Algérie et Cuba a été publié jeudi au Journal officiel. La convention couvre l'intervention des médecins cubains dans cinq domaines : ophtalmologie, santé maternelle et infantile, oncologie et urologie. La convention a fixé les montants des prestations des services médicaux assurés par les professionnels et techniciens de santé cubains. L'ophtalmologie se taille la part du lion avec plus de 31 millions d'euros répartis sur les hôpitaux d'El Oued (8.321.824,70 €), de Djelfa (8.684.533,35 €), de Ouargla (6.589.731,95 €) et de Béchar (7.504.176,09 €). Pour la santé maternelle et infantile, le montant des prestations est fixé à 27.048.950,00 €. La prestation des services médicaux en urologie est de 1.763.673,00 € et celle des services médicaux en oncologie est 4.315.936,00 €.

C.A..

SONATRACH

Vers une reprise progressive du travail

La direction générale de la Sonatrach a indiqué, hier dans une note interne publiée sur sa page Facebook, que la reprise totale du travail de ses employés se fera progressivement, conformément aux orientations des pouvoirs publics et aux dispositions prises au niveau interne face à la pandémie du coronavirus. "En réponse à des informations diffusées

récemment, sur les réseaux sociaux sur une probable reprise générale du personnel de l'Entreprise le 31 mai 2020, la direction générale de Sonatrach rappelle que la reprise des employés se fera progressivement tout en se conformant aux orientations prises par les pouvoirs publics et aux dispositions de la note interne relative à la reprise progressive de l'activité", précise la compagnie natio-

nale des hydrocarbures. Elle ajoutera que "Les responsables des activités et des structures ont été chargés d'informer leurs collaborateurs de cette reprise progressive selon un planning établi par leurs structures administratives", expliquant, encore, que les employés seront également informés individuellement conformément au planning de chaque structure sur la

APRÈS LA LEVÉE DU CONFINEMENT Benbouzid dévoile les priorités du secteur

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a dévoilé les principaux axes constituant les priorités du secteur après la levée du confinement.

Dans un entretien à l'APS, le ministre de la Santé a fait savoir que le premier axe de ce programme mis en œuvre après l'élaboration de tous les textes juridiques avait trait à la prise en charge des femmes enceintes, déplorant la surcharge des services de gynécologie-obstétrique au sein des hôpitaux.

Cette situation "ne sied pas au secteur", ce qui amené les pouvoirs publics à "chercher des solutions efficaces, en recourant à la signature d'une convention entre les établissements hospitaliers relevant du secteur privé et la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) pour optimiser la prise en charge des femmes enceintes à travers toutes les régions du pays pour mettre un terme à cette situation".

Le deuxième axe concerne le dossier des cancéreux, a-t-il indiqué, ajoutant que des visites sont effectuées dans certains Centres anti-cancer (CAC) pour les rendre "plus rentables". D'autres centres seront prochainement ouverts, à l'instar de celui de Djelfa, a-t-il précisé.

Dans ce contexte, il a rappelé la relance des comités de prévention et de traitement anti-cancer et du deuxième plan qui devait être lancé en mai courant et a été reporté suite à la propagation du coronavirus, soulignant que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune accorde un intérêt particulier à ce plan dans tous ses aspects, notamment celui de la prévention, en impliquant l'ensemble des secteurs".

Après avoir indiqué que "des études seront réalisées sur tous les types de produits alimentaires importés, étant donné que certains de ces produits peuvent être un facteur de risque de certains types de cancer en Algérie", le ministre a mis en exergue l'importance de la participation de tous les secteurs en la matière.

Abordant également l'éloignement des rendez-vous de radiothérapie, notamment à Alger et Blida, M. Benbouzid a assuré que le problème sera résolu, après le lancement de la plateforme numérique dédiée à la question, retardée en raison de la propagation de la Covid-19.

Le ministre a, d'autre part, évoqué le problème de surcharge des services des urgences médico-chirurgicales (UMC) dans les grands hôpitaux du pays, annonçant "un plan d'organisation de ces services en vue d'alléger la surcharge qui pèse sur ces services".

Pour ce faire, le ministre a fait savoir que "près de 80 cliniques de proximité seront équipées après leur dotation en spécialités, pour remplacer, ainsi, certains UMC des hôpitaux, tout en étant proches du citoyen".

Ces cliniques "seront mises en services après l'éradication du "Covid-19", a-t-il précisé, ajoutant qu' "il sera remédié à tous les dysfonctionnements dont pâtit le secteur après l'installation de l'Agence nationale de veille sanitaire qui jouera un rôle important dans la réforme du secteur".

Concernant la levée du confinement induit par la propagation du Coronavirus, Pr Benbouzid a estimé que le déconfinement était une mesure "indispensable", ajoutant que "l'Algérie s'y est préparée après l'enregistrement d'un recul dans le nombre des cas d'infection au Covid-19 et des décès".

R.N.

R.N.

OBLIGATION DU PORT DU MASQUE

Ce que risquent les contrevenants

Le port du masque de protection est obligatoire en Algérie depuis le premier jour de l'Aïd el Fitr, soit le dimanche 24 mai. Tous ceux qui sortiront pour faire leurs courses, aller travailler ou pour d'autres motifs, en dehors des horaires du confinement sanitaire, devront le porter. Que prévoit la loi à l'encontre de ceux qui ne le feraient pas ?

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La législation n'évoque pas spécifiquement le non-respect de l'obligation du port du masque mais parle de violation d'obligations de prudence, de mise en danger de la vie d'autrui, notamment pendant les périodes de confinement sanitaire. Suite aux nombreuses violations constatées lors des premiers jours du confinement sanitaire décrété fin mars, les autorités avaient entrepris d'amender le Code pénal pour prendre en charge ces contraventions et délits ainsi que d'autres formes de criminalité, comme la diffusion de fausses informations, l'atteinte à l'intégrité des examens et concours...

Les nouveaux amendements apportés à l'ordonnance de 1966 portant Code pénal sont entrés officiellement en vigueur le 29 avril. L'article 290 est ainsi modifié : "Est puni d'un emprisonnement de six (6) mois à deux (2) ans et d'une amende de 60.000 DA à 200.000 DA, quiconque par la violation délibérée et manifeste d'une obligation de prudence ou de sécurité édictée par la loi ou le règlement, expose directement la vie d'autrui ou son intégrité physique à un danger (...) La peine est l'emprisonnement de trois (3) à cinq (5) ans et l'amende de 300.000 à 500.000 DA, si les faits suscités sont commis durant les périodes de confinement sanitaire ou d'une catastrophe naturelle, biologique, ou technologique ou de toute autre calamité".

Ces dispositions s'appliquent au non-port du masque qui, dans ces circonstances, peut bien constituer une forme de mise en



danger de la vie d'autrui. Les contrevenants à l'instruction encourent donc jusqu'à 5 ans de prison ferme.

Le non-respect du confinement est pris en charge par les amendements apportés à l'article 459 : "Sont punis d'une amende de 10.000 à 20.000 DA et peuvent l'être en outre de l'emprisonnement pendant trois (3) jours au plus ceux qui contrevenent aux décrets et arrêtés pris par l'autorité administrative lorsque les infractions à ces textes ne sont réprimées par des dispositions spéciales".

L'action publique pour non-respect du confinement peut s'éteindre par le paiement d'une amende forfaitaire dont le

montant est de 10.000 DA, selon le même article. La récidive peut valoir à son auteur jusqu'à un mois de prison, en vertu de l'article 465.

Un contrevenant écope d'une amende de 10.000 DA

La police a infligé une amende de 10.000 dinars à un citoyen, pour non-respect du port du masque, selon un procès-verbal partagé sur les réseaux sociaux. Depuis avant-hier dimanche 24 mai, les Algériens sont obligés de porter le masque en dehors de la maison, selon un décret exécutif publié au Journal officiel, jeudi.

"Est considéré également comme mesure de prévention obligatoire, le port d'un masque de protection. Le masque de protection doit être porté par toutes personnes et en toutes circonstances, sur la voie et les lieux publics, sur les lieux de travail ainsi que dans tous les espaces ouverts ou fermés recevant le public, notamment les institutions et administrations publiques, les services publics, les établissements de prestations de services et les lieux de commerce", précise le décret.

Et pour faire respecter cette obligation, les administrations publiques sont autorisées à faire appel à la force publique. "Toute administration, établissement recevant le public, ainsi que toute personne assurant une activité de commerce ou de prestation de services, sous quelque forme que ce soit, sont tenus d'observer et de faire respecter l'obligation du port de masque de protection, par tous moyens, y compris en faisant appel à la force publique. Tous les agents publics habilités sont tenus de veiller au strict respect de l'obligation du port de masque de protection".

Pour les contrevenants à cette obligation, ils risquent des poursuites judiciaires. "Les personnes enfreignant les mesures de confinement, de port du masque de protection, des règles de distanciation et de prévention de la pandémie de Covid-19, sont passibles de peines prévues par le Code pénal", précise l'article 17 du décret exécutif.

R. R.

HAUSSE DES PRIX DES MASQUES

Les pharmaciens se désengagent

Alors que le port du masque sanitaire est désormais obligatoire, dans le cadre de nouvelles mesures visant à enrayer la pandémie de Covid-19, la disponibilité et le prix inquiètent de plus en plus les citoyens. Au moment où le prix des masques a été plafonné à 40 DA, ce dernier se vend à plus de 80 DA chez les pharmaciens. Mais ces derniers s'en lavent les mains, puisque selon le Syndicat national des pharmaciens d'officine (Snapo) cette hausse des prix ne vient pas d'eux. "J'ai décidé de ne pas vendre les masques car son prix a augmenté dépassant 80 Da l'unité. Alors que son prix a été plafonné à 40 DA, ce sont les grossistes qui ont augmenté les prix entre 60 et 70 DA l'unité", témoigne un adhérent du Snapo. Donc, a en croire ce dernier, le problème des prix réside chez les grossistes qui ont augmenté les prix.

R. N.

AIR FRANCE

Jusqu'à quatre vols quotidiens au départ d'Alger

À compter d'aujourd'hui mardi, la compagnie Air France va opérer jusqu'à quatre vols par jour entre Alger et Paris. But : rapatrier les personnes encore bloquées en Algérie à cause de la crise du coronavirus. Les vols ne sont pas ouverts à tous les voyageurs. "Ces vols sont réservés aux personnes résidant en France (ressortissants français ou de l'Union européenne, étrangers en possession d'un titre de séjour)", a rappelé le Consulat de France à Alger, dans un communiqué. Ils seraient plusieurs milliers à attendre de repartir en France. Les Algériens et les étrangers présents en Algérie, détenteurs de visas Schengen, ne sont toujours pas autorisés à voyager. Les frontières de l'Algérie et de l'Union européenne restent en effet fermées jusqu'à nouvel ordre. Du côté des autorités algériennes comme des pays européens, aucune date n'a été avancée pour une reprise des vols. Selon le Consulat de France à Alger, les vols peuvent être réservés sur le site internet de la compagnie. Mais pour l'heure, aucune réservation n'est disponible en ligne. Air France se content de fournir le détail des vols prévus.

R. N.

PORT DU MASQUE DE PROTECTION OBLIGATOIRE

Le décret exécutif publié au JO

Le décret exécutif rendant obligatoire le port du masque de protection comme mesure de prévention dans le cadre de la lutte contre la propagation du Coronavirus (Covid-19) a été publié dans le dernier numéro du Journal officiel (numéro 30).

Ce décret a pour objet de modifier et de compléter certaines dispositions du décret exécutif n 20-70 du 24 mars 2020 fixant les mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

Ainsi, l'article 13 bis du décret précise : "Est considéré également comme mesure de prévention obligatoire, le port d'un masque de protection (...) lequel doit être porté par toutes personnes et en toutes circonstances, sur la voie et les lieux publics, sur les lieux de travail ainsi que dans tous les espaces ouverts ou fermés recevant le public, notamment les institutions et administrations publiques, les services publics, les établissements de prestations de services et les lieux de commerce".

L'article 13 ter du même décret stipule aussi que "Tout administration, établissement recevant le public, ainsi que toute personne assurant une activité de commerce ou de prestation de services, sous quelque forme que ce soit, sont tenus d'observer et de faire respecter l'obligation



du port de masque de protection, par tous moyens, y compris en faisant appel à la force publique".

Le même article précise en outre que "tous les agents publics habilités sont tenus de veiller au strict respect de l'obligation du port de masque de protection".

Enfin, le décret énonce dans son article 3 que "les personnes enfreignant les mesures de confinement, de port du masque de protection, des règles de distanciation et de prévention et les dispositions du présent décret, sont passibles de peines prévues par le Code pénal".

R. N.

AÏD EL-FITR

Une fête perturbée par le coronavirus

Un Aïd el-Fitr bien spécial, encadré par des restrictions et sous la psychose du coronavirus. Rien ni personne ne pouvait présager un tel scénario, ou pour la première fois, les algériens à l'instar de plusieurs pays musulmans, se retrouvent privés du droit de circuler et de voir leurs proches pendant la fête de l'Aïd.

PAR IDIR IDIR AMMOUR

Avant déjà passé un Ramadhan difficile en confinement sans pouvoir célébrer collectivement les rites spirituels et les traditions sociales habituelles, les algériens qui prévoyaient rattraper cette frustration à l'occasion de l'Aïd el-Fitr, ont vu leurs espoirs relativement s'évaporer, car, cette journée particulière, n'a pas tenu toutes ses promesses. La dureté du confinement imposé par les autorités publiques, s'est fait sentir à plus d'un titre. Car, cette fête de l'Aïd el-Fitr, a une grande importance chez les algériens qu'ils soient musulmans ou d'autres confessions, car il s'agit d'une fête nationale et culturelle avant d'en être une reli-



gieuse. Malheureusement, cette année, cette journée spéciale et particulière, n'a pas tenu toutes ses promesses. Malgré les circonstances inhabituelles, les algériens ont tenu à accueillir cette fête tant bien que mal, tout en essayant de respecter à la mesure du possible les traditions perpétuées de génération en génération. C'est le cas de citer les fidèles qui n'ont pu se rassembler comme à l'accoutumée tôt le matin dans les mosquées, se contentant d'accomplir leur prière de l'Aïd el Fitr à leur domicile. A cette occasion, devant les mosquées vides, les imams à travers les

hauts parleurs, n'ont pas manqué de mettre en exergue la portée de l'Aïd qui est une occasion pour renforcer et raffermir les liens sociaux. Privés de libre circulation, les Algériens qui d'habitude se rendaient chez les proches, dans les hôpitaux et le recueillement dans les cimetières, se sont seulement contentés de présenter leurs meilleurs vœux par téléphone ou à travers les réseaux sociaux, tout en ayant des pensées aux malades et les proches disparus en récitant des versets coraniques. Privés de leurs grandes familles, proches et amis, pour la grande majorité, la fête de l'Aïd a été également marquée par d'autres moments de convivialité restreints autour des tables gamies de gâteaux traditionnels, mais aussi du couscous dont la plupart des Algériens ne peuvent se passer. Pour une large part des enfants, la fête était incomplète. Car, la crise sanitaire les a privés de sorties et shopping pour s'offrir de beaux habits neufs. Cela dit, si cette année la célébration de l'Aïd el Fitr a pris des allures de restriction et de privation, la conscience et la sagesse des citoyens, est plus que jamais interpellé, pour distinguer les priorités de l'heure. C'est un mal pour un bien pour gagner la bataille contre le covid19.

I.A.

1^{ER} JOUR DE L'AÏD EL FITR

Permanence respectée à 99% par les commerçants

PAR RIAD EL HADI

Le programme de la permanence au premier jour de l'Aïd el Fitr a été respecté à 99,44 % par les commerçants réquisitionnés à travers le territoire national, selon un communiqué du ministère du Commerce, rendu public dimanche soir.

Le taux de suivi du programme de permanence au premier jour de l'Aïd était très élevé, en dépit de la situation sanitaire que connaît le pays et des mesures rigoureuses de confinement imposées, dont "la suspension du trafic routier pour tout type de véhicule", indique le communiqué.

Le taux de suivi au premier jour de l'Aïd, a atteint 100% au niveau de la Direction régionale (DR) d'Alger, 99,96% au niveau de la DR d'Annaba, 100% au niveau de la DR d'Ouargla, 95,25% au niveau de la DR de Béchar et 99,81% à la DR de Blida, selon la même source.

Ce taux a, également, atteint 100% au niveau des DR des wilaya de Batna et Saïda.

Dans son communiqué, le ministère du commerce, a salué l'ensemble des commerçants réquisitionnés et certains qui ne sont pas concernés par la permanence, les remerciant d'avoir assuré le service public au profit des citoyens notamment en cette

période de crise sanitaire.

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, avait annoncé jeudi dernier l'exécution de près de 43.000 commerçants pour assurer la permanence ces deux jours de l'Aïd avec obligation de respecter les mesures de confinement imposées dernièrement par le gouvernement.

Lors d'une réunion au siège du ministère du Commerce à Alger, le ministre avait déclaré que les horaires de la permanence seront cette année de 7h00 jusqu'à 13H00, en raison du confinement imposé dans toutes les wilayas du pays.

R. E..

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ET NOYADES

4 décès en 48 heures

Quatre personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la circulation et par noyade, survenus sur le territoire national durant les dernières 48 heures, a indiqué hier un bilan de la Direction générale de la Protection civile. Les accidents de la route ont causé le décès de trois personnes et des blessures de différents degrés à 184 autres, précise la même source. Par ailleurs, les secours de la Protection civile sont intervenus dans la wilaya de Boumerdes pour un cas de décès par noyade, celui d'un adolescent âgé de 15 ans repêché d'une mare d'eau au lieu-dit Safsaf, commune de Tidjelabine. S'agissant des opérations de lutte contre la Covid-19, le même bilan fait ressortir un total de 246 opérations de sensibilisation menées dans 194 communes relevant de 40 wilayas et portant sur "la nécessité du respect du confinement et des règles de distanciation sociale". En outre, 194 opérations de désinfections générales ont été menées dans 136 communes relevant de 40 wilayas, ciblant des infrastructures, des édifices publics et privés ainsi que des quartiers et des ruelles, est-il détaillé. Les deux opérations ont nécessité la mobilisation de 518 agents de la Protection civile, tous grades confondus, 32 ambulances, 111 engins ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillance dans cinq (5) sites d'hébergement destinés au confinement, à travers les wilayas d'Alger, Khenchela et de Tamanrasset, conclut le communiqué.

R. N.

CRISE FINANCIÈRE EN ALGÉRIE

Vers un appui technique du département du Trésor américain

La coopération entre les Etats-Unis et l'Algérie dans le secteur financier, pourrait se traduire prochainement à travers un appui technique du département du Trésor américain pour le ministère des Finances, notamment durant la crise financière que traverse le pays. C'est ce qui a été évoqué par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, lors d'un entretien téléphonique qu'il a eu jeudi avec l'ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique en Algérie, John Desrocher, précise un communiqué du ministère rapporté par l'agence APS. Les deux parties ont évoqué la "coopération entre le ministère des Finances et le Département du Trésor américain", notamment en ce qui concerne la mise en place de nouvelles actions d'appuis techniques, a précisé la même source. L'entretien a permis également un "échange de vues sur les principaux chantiers de réformes envisagés", notamment dans les domaines budgétaires, de diversification de l'économie et l'amélioration du climat des affaires pour favoriser l'investissement et la croissance.

M Raouya qui a passé en revue avec son interlocuteur, l'état de la coopération économique et financière bilatérale, a rappelé au diplomate américain les "principaux éléments de la politique économique engagée par le gouvernement algérien", en vue d'assurer l'équilibre et la viabilité du cadre macro-économique global, notamment au regard des retombées de la pandémie de Covid-19 sur l'économie nationale, affirme encore la même source.

À ce titre, le ministre des Finances a donné un aperçu sur les principales mesures contenues dans le projet de la Loi des finances complémentaire pour 2020.

De son côté, l'ambassadeur américain a fait part de la disponibilité des autorités de son pays à poursuivre et même élargir les actions de coopération avec le ministère des Finances. Concernant le don octroyé par les Etats-Unis, destiné à la lutte contre le coronavirus, le communiqué précise que cette aide était octroyée pour les pays qui disposent d'un plan d'action pour faire face à la pandémie. Des organisations comme le Croissant rouge algérien (CRA) et les institutions relevant du système des Nations Unies, devront conduire cette action, conclut le communiqué.

AU LENDEMAIN DE L'AÏD

Débat parlementaire sur le projet de Loi de finances complémentaire

L'APN reprendra ses travaux en plénière, au lendemain de la célébration de la fête de l'Aïd pour débattre du projet de loi de finances complémentaire sur plusieurs séances qui s'étaleront du 26 au 31 mai, a annoncé un communiqué de l'institution.

La séance d'aujourd'hui, qui commencera dans l'après-midi verra la présentation du projet par le ministre des Finances, Abderrahmane Raouya, puis la lecture du rapport de la Commission budgétaire du Parlement. A la suite de quoi le débat en plénière sera ouvert mercredi 27 mai aux interventions des députés qui ont certainement matière à redire, vu les dispositions "austéritaires" du projet ; débat qui se poursuivra le mercredi avant les réponses du ministre des Finances, précise le communiqué. Le 31 mai, les députés se retrouveront en fin de matinée pour le vote du texte qui, pour rappel, a revu à la baisse du prix référentiel du baril de pétrole de 50 à 30 dollars, en raison de la baisse drastique des cours sur le marché mondial.

Deux dispositions phares dans ce projet de loi de finances rectificatif, à savoir la fin du fameux dogme sur l'investissement étranger en Algérie avec l'abrogation de la fameuse loi 51/49, sauf pour les secteurs dits stratégiques et également la remise en cause de droit de préemption de l'Etat, s'agissant du rachat des actifs de partenaires étrangers.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU
DIRECTION DES RESSOURCES EN EAU
LA WILAYA DE BOUIRA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Bouira porte à la connaissance de l'ensemble des entreprises ayant soumissionné au titre de l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation du projet : « Réhabilitation des réseaux d'AEP pour les daïras : Sour El Ghoulane, M'chedallah, Lakhdaria, Bordj Okhris».

Projet :

- ✓ LOT 10: Réhabilitation des tronçons SP3-SP4 et SP6-Réservoir Ighil Azem(commune d'Aghbalou)
- ✓ LOT 11: Achèvement AEP des villages Ouled Aïssa et Goulmama
- ✓ LOT 13: AEP Localité Taïcha commune de Dirah

Paru dans les quotidiens nationaux et le BOMOP : « الجزائر ملان » et « Midi Libre » en date du 20/02/2020 que l'évaluation et l'analyse des offres ont donné lieu au choix des entreprises suivantes:

LOT	Entreprise	Montant de la soumission	Montant corrigé	Note technique	N° D'identification fiscale
LOT 10	ETTH ARROUCHE RACHID	25 811 100,00	25 811 100,00	34/50	196206410001156
LOT 11	EGTPH BELKACEMI MOHAMED	13 009 000,00	13 187 580,00	28/50	198626090017234
LOT 13	EGTPH REMILI AISSA	9 969 225,00	9 969 225,00	25/50	197910180054529

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics, tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la parution du présent avis.

En outre et conformément à l'article 82 aliéna 5 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service publics les autres soumissionnaires, sont invités à se rapprocher de la direction des ressources en eau, au plus tard trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leur offres techniques et financières.

Midi Libre n° 4003 - Mardi 26 mai 2020 - Anep 2016 008 657

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION DE LA SANTE ET DE LA POPULATION DE LA WILAYA D'ALGER
NIF N° 408016000016049

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
18/ DSP/ 2020

Choix du Bureau d'Etudes de Suivi de réalisation des travaux du reste à réaliser du Centre de Cardiologie et de Chirurgie Cardio-Pédiatrique de 80 lits à Mahelma

La Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger lance un Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales relatives à l'opération : Suivi des travaux du reste à réaliser du Centre de Cardiologie et de Chirurgie Cardio-Pédiatrique de 80 lits à Mahelma

Les soumissionnaires admis à concourir sont ceux dont les capacités répondent aux critères suivants :

1- Capacité professionnelle :

Bureaux d'études privés :

- Agrément délivré par l'Ordre National, Régional ou Local des Architectes, en cours de validité (mise à jour);

Bureaux d'études publics : (dispensés de l'agrément)

- Décret de création ou arrêté ministériel autorisant l'exercice de la maîtrise d'œuvre en bâtiment ainsi que le registre de commerce.

2 - Capacités techniques :

- Moyens humains : ayant au moins

- Un (01) Architecte : justifier par la copie du diplôme et attestation d'affiliation à la sécurité sociale en cours de validité à la date de soumission et ayant une expérience de 05 ans ou plus

- Référence professionnelle : Ayant accompli, au moins,

- une (01) mission de maîtrise d'œuvre (étude/étude d'adaptation et suivi des travaux), relative aux travaux de réalisation d'un projet similaire (Hôpital) ou Hôtel ou un équipement public classé dans la catégorie «D» ou plus durant les dix (10) dernières années (2010 à 2020).

La référence professionnelle doit être justifiée par la présentation d'une attestation de bonne exécution délivrée par un maître de l'ouvrage public.

3-Capacité financière : ayant un minimum

Chiffre d'affaire de la somme de la moyenne des trois dernières années (2016, 2017, 2018) égale ou supérieure à 5 000 000,00 DA

Dossier de candidature contient :

Déclarations de candidature et de probité, Agrément ou Décret ministériel, registre de commerce Attestations de bonne exécution, bilans financiers des 03 dernières années, moyens humains, moyens matériels

Offre technique contient :

Déclaration à souscrire, mémoire technique, moyens humains, moyens matériels et le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « Lu et accepté » ;

Offre financière contient : lettre de soumission, bordereau des prix unitaire, détail quantitatif et estimatif

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées avec indication de la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » « offre financière ». Ces enveloppes sont mises dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant la mention suivante :

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° 18 / DSP/ 2020

Choix du Bureau d'Etudes de Suivi des Travaux du reste à réaliser du Centre de Cardiologie et de Chirurgie Cardio-Pédiatrique de 80 lits à Mahelma

Les offres doivent être déposées à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger.

La durée de préparation des offres est fixée à huit (08) jours, à compter de la première publication de l'avis d'appel d'offre dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

La date et heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12 H 00 mn.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger, le jour de dépôt des offres à 13h 00.

La durée de validité des offres est égale à « la durée de préparation des offres augmenté de trois mois ».

Midi Libre n° 4003 - Mardi 26 mai 2020 - Anep 2016 008 656

MIDI
Libre
Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

Importation de voitures neuves en Algérie : Le ministre précise

Le ministre de l'Industrie a abordé les multiples facettes de l'activité d'importation de voitures neuves en Algérie. Il a détaillé les taxes et les droits de Douane imposés et l'octroi des licences aux concessionnaires automobiles.

Taxes et droits de douane sur l'importation des voitures neuves : Le citoyen épargné ?



La nouvelle Hyundai Elantra 2021 dévoilée

Hyundai vient de dévoiler la septième génération de la populaire berline compacte, Hyundai Elantra. Nouveau châssis, nouveau style, nouvelle motorisation hybride sont au menu pour une entrée en matière haute en couleurs.



Importation de voitures neuves en Algérie : Le ministre précise

Le ministre de l'Industrie a abordé les multiples facettes de l'activité d'importation de voitures neuves en Algérie. Il a détaillé les taxes et les droits de Douane imposés et l'octroi des licences aux concessionnaires automobiles.

C'est lors de l'entretien accordé au quotidien algérien El Hiwar que Aït Ali s'est exprimé. En abordant le thème, il a évoqué en premier lieu l'abandon du système de quotas. En ayant recouru à l'usage de celui-ci « nous avons enregistré plusieurs failles » ; explique le membre du gouvernement. Ces failles « ont ouvert la voie à une manipulation des fonds publics ». La porte a notamment été laissée grande ouverte au « favoritisme dans l'octroi des licences et du montant autorisé ».

« Les textes réglementaires relatifs à l'importation des voitures neuves sont prêts », assure l'intervenant. Ils l'étaient déjà « avant même que les textes législatifs (LFC 2020) ne soient présentés pour approbation à l'APN. Ce n'était pas ce qui se passait auparavant à cause de la procrastination. Antérieurement, l'attente pouvait être longue avant la publication d'un décret



d'organisation ». Cela revient à dire que « le lancement des opérations d'importation de voitures par les concessionnaires ne sera pas retardé beaucoup. L'activité n'interviendra pas trop longtemps après l'approbation par le Parlement du projet de la LFC 2020 ». Apparemment et si l'on croit les propos du ministre ; le facteur temps sera cette fois-ci nettement plus optimisé. L'enclenchement des opérations d'importation suivra assez vite la conclusion des débats à l'APN.

Taxes et droits de douane sur l'importation des voitures neuves : Le citoyen épargné ?

Les taxes et droits de Douane sont objet à la discorde parmi les députés. Les concessionnaires

automobiles se plaignent aussi des montants élevés de ces redevances et tarifs douaniers. Ferhat Aït Ali Braham se prononce là-dessus. «Celui connaissant le taux des droits de douane compris dans l'avant-projet de loi, constate qu'ils sont liés à l'importation de voitures de luxe. Du type 2L5 par exemple ». « Le gouvernement, poursuit-il, n'a pas augmenté les droits de douane sur les voitures destinées à la classe moyenne. Les taxes élevées visent les véhicules de luxe ». Il s'étonne par la suite ; « Comment un citoyen qui peut se permettre une voiture à un milliard de centimes ne peut pas payer les taxes redevables au Trésor public ! »

« Le gouvernement a recouru à la reprise de l'importation via les concessionnaires afin de subven-

nir aux besoins du marché ». Cette activité serait une source d'approvisionnement en attente de l'avènement d'une véritable industrie automobile. Celle-ci « respectera les normes internationales ». Il s'agit donc d'un moyen de substitution en attendant les voitures Made in Algeria ».

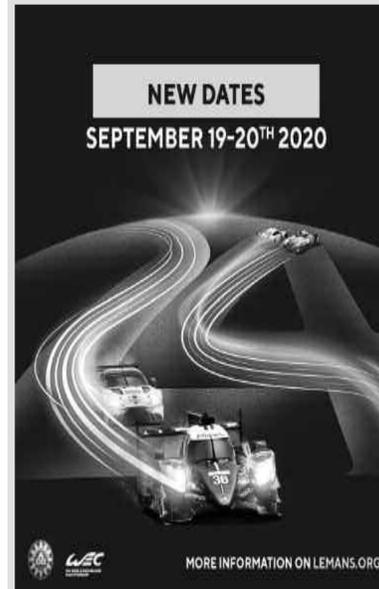
Le responsable conclut le sujet. « Nous avons soigneusement réfléchi aux retours de cette activité et à la part du Trésor public des importations ». Telle planification et calcul se font encore plus insistants aujourd'hui. Il faudrait bien être clairvoyant dans la situation présente. La raison est que la « conjoncture économique actuelle ne permet pas une saignée de devises ».

Covid-19 : Yamaha Algérie ferme ses portes jusqu'à nouvel ordre

PROX4, représentant officiel de Yamaha Motor en Algérie, vient d'annoncer la fermeture de sa concession par mesure de prévention contre le Covid-19. Le distributeur officiel de la marque Yamaha en Algérie, PROX4, a décidé de ne pas ouvrir ses locaux de manière préventive face à la menace du coronavirus. Une fermeture dès le 22 mars et jusqu'à nouvel ordre.

Un choix dicté par le souci de préserver la santé des clients ainsi que celle des employés, avec un message clair et engagé, avec deux hashtags « RestezChezVous » et « SauvezDesVies ».

Sport Automobile : La course des 24 Heures du Mans reprogrammée pour septembre



Les organisateurs de la célèbre course d'endurance 24 Heures du Mans ont décidé de reporter l'édition 2020 pour le mois de Septembre, dans le contexte de lutte contre le coronavirus. Les restrictions actuelles en France et dans le monde, par rapport à la prévention contre le coronavirus, ont conduit les organisateurs des 24 Heures du Mans, l'une des courses d'endurance les plus connues au monde, à reporter l'édition 2020. Après concertation avec le Championnat du Monde d'Endurance FIA WEC et la FIA, la course des 24 Heures du Mans, prévue initialement les 13 et 14 juin 2020 a été reprogrammée pour les 19 et 20 septembre 2020.

Une bonne chose pour le sport automobile que cette course ne soit pas directement annulée, même si une annulation ultérieure reste fort probable, si la situation sanitaire ne s'améliore pas.

La nouvelle Hyundai Elantra 2021 dévoilée

Hyundai vient de dévoiler la septième génération de la populaire berline compacte, Hyundai Elantra. Nouveau châssis, nouveau style, nouvelle motorisation hybride sont au menu pour une entrée en matière haute en couleurs.



L'Elantra est devenue un coupé à quatre portes avec une ligne de toit légèrement en pente. Une nouvelle interprétation du langage stylistique nommé Sportivité Sensuelle "Sensuous Sportiness", associant sensualité et sportivité de la marque sud-coréenne, caractérise toutes les lignes de la voiture, à commencer par cette grille massive à facettes paramétriques à laquelle sont jumelés les phares angulaires et intégrant les clignotants.

Esthétiquement, la face avant de l'Elantra, qui assure le lien filial avec la plus récente Sonata, s'offre des feux fins et triangulaires jumelée à la calandre. La partie avant laisse la place à un profil un peu moins expressif, mais qui est tout de même garni d'imposantes lignes de caractères. Celles-ci se prolongent vers l'arrière en donnant du tonus à la carrosserie et en mettant en évidence l'imposant pilier C. Ce dernier, allongé, est précisément l'élément qui donne le nom de coupé à quatre portières à la compacte. Il se termine dans le couvercle du coffre sous la forme

d'un déflecteur d'air intégré, surplombant des feux de position triangulaires qui font toute la largeur de l'auto.

Les feux arrière de haute technologie recréent le logo Hyundai en forme de "H". Le bouclier affiche des formes anguleuses qu'on retrouve également dans une partie arrière qui se caractérise par une large ligne horizontale qui s'étend à travers le centre du coffre jusqu'aux bords de la carrosserie. Une lunette arrière dotée d'un panneau noir rehaussant l'apparence d'un coupé et une partie inférieure de pare-choc de type ailé complètent le design.

Au sein de l'habitacle de type « cocon immersif », la transformation est extrême et met en évidence l'aspect technologique de la berline. Un écran de 10,25 pouces est disponible pour le sys-

tème d'info-divertissement alors que l'instrumentation numérique de 10,25 pouces est également proposée. Apple CarPlay et Android Auto sont maintenant disponibles sans fil, une première dans le segment. Personnaliser l'atmosphère sera quelque chose de possible avec les 64 couleurs disponibles pour l'éclairage d'ambiance.

Parmi les autres équipements technologiques, l'Elantra peut être équipée d'un chargeur par induction, d'un système de son Bose et de la reconnaissance vocale. Des bouches de ventilation discrètes laissent la place à d'autres éléments plus cruciaux. La septième génération de l'Elantra reprend intégralement la mécanique de base de la version qu'elle remplace. Le 4-cylindres 2,0 litres, jumelé à une boîte auto-

matique à variation continue de type CVT, il livre 147 chevaux de puissance et 179 Nm de couple.

Une toute autre mécanique est également ajoutée pour 2021. Il s'agit d'une motorisation hybride, comprenant un moteur 4-cylindres GDI 1,6 litre qui travaille de concert avec un moteur électrique à aimant permanent de 32 kW, alimenté par une batterie lithium-ion de 1,32 kWh. Accouplé à une boîte automatique à double embrayage à six rapports, il livre la puissance de 139 chevaux et le couple de 264 Nm.

La production de la Hyundai Elantra 2021 prendra son envol à l'automne en Corée du Sud et en Alabama, et les premières voitures seront livrées au cours du quatrième trimestre.

Application VTC : Wesselni offre le transport pour le personnel de la Santé

Dans le contexte de lutte contre le coronavirus, la plateforme de transport VTC Wesselni offre le transport du personnel de la santé.

Voici le communiqué de la marque : "En vue de la propagation rapide et dangereuse du coronavirus (Covid 19), l'Algérie compte plus que jamais sur ses compétences dans le corps médical pour faire face à cette pandémie qui ravage le monde. Ce sont eux qui se trouvent en première ligne face aux dangers qui menacent leur santé, et qui travaillent jour et nuit pour alléger les souffrances des citoyens.

C'est pour cela que Wesselni a le grand honneur d'offrir un trans-



port gratuit au personnel du secteur de la santé et ce, dans toutes les wilayas où notre service est disponible jusqu'à ce que le

risque de la pandémie s'allège. Veuillez appeler le 0982400606 pour commander un chauffeur. Présentation de la carte profes-

sionnelle est obligatoire.

Nous estimons que c'est notre devoir civique, fraternel et humain de se mobiliser -chacun avec ses moyens- pour lutter contre le coronavirus et apporter le soutien nécessaire à toutes les institutions sanitaires en Algérie, sans lesquelles nous ne pouvons pas survivre.

C'est ainsi que Wesselni, à travers tout son staff, remercie les professionnels de la santé en Algérie et leur souhaite bon courage dans l'accomplissement de leur noble travail. Nous vous serons toujours reconnaissants.

Que Dieu vous bénisse et protège l'Algérie de tous les dangers inch'Allah."

La nouvelle Kia Picanto espionnée sans camouflage

Lancée en 2004 puis restylée en 2011 et 2017, la Kia Picanto est une petite citadine pratique et dotée d'équipements innovants. Après environ trois ans du lancement de sa troisième génération, la mini citadine du constructeur coréen arrive à sa mi-carrière et bénéficie d'une petite mise à jour. En effet, un lecteur de "The Korean Car Blog" a repéré la nouvelle Kia Picanto sans camouflage. Compte tenu des accents rouges dans la calandre avant et les jupes latérales, nous croyons que la voiture en question est la GT Line.

Les changements de style par rapport au modèle actuel sont assez subtils, mais Kia a apporté plusieurs modifications. Les phares ont un nouveau look et les phares antibrouillard ont maintenant une forme trapézoïdale, tandis que la calandre «Tiger Nose» a une bande rouge horizontale sur l'ensemble. Kia a également apporté quelques modifications au pare-chocs avant, car nous remarquons que les entrées d'air verticales ne sont pas les mêmes qu'auparavant.

Il serait logique que la nouvelle Picanto reçoit les mêmes moteurs que sa cousine, la Hyundai i10. Par conséquent, elle aura probablement un moteur à essence de 1.2 litre à aspiration naturelle



avec 83 chevaux et 118 Newton-mètres de couple.

Le constructeur automobile coréen, Kia, pourrait présenter la

nouvelle Picanto au Mondial de l'Automobile de Paris en Octobre, à moins que le coronavirus n'ait à nouveau un impact sur le salon.



Offres d'emplois

Référence : Emploipartner-1406

Poste : Emploi Partner recrute pour BT MATMEDCO UN DIRECTEUR COMMERCIAL ET MARKETING

- Le Directeur commercial et marketing a une double mission de stratégie et management.
- D'une part, il développe une stratégie relative à l'ensemble des produits issus de l'entreprise, en élaborant des plans marketing (analyse du marché, détermination des cibles, choix des axes publicitaires), en adaptant constamment ses plans par rapport à l'évolution du marché, en concevant et mettant en place des actions promotionnelles destinées à développer les produits et à en optimiser les ventes.
- D'autre part, il doit manager son équipe pour assurer le développement du chiffre d'affaires, l'augmentation de la productivité et le rendement de chacun. Au quotidien, il forme et anime les équipes commerciales et marketing dont il fixe les objectifs et suit les réalisations. Il coordonne les études marketing, supervise les processus de communication, l'administration des ventes, travaille à la création et au lancement de nouvelles offres, se met en quête d'éventuels clients

Missions :

- Analyse les études et les remontées d'informations du terrain issues de la force commerciale et technique, pour mieux cerner les tendances et les composantes du marché et son évolution
- Evalue le positionnement de la société sur le marché,
- Suit l'amélioration de l'évolution des parts de marché,
- Définit les moyens adéquats pour développer l'offre de la société et la réalisation des objectifs: structuration de la force de vente, outils d'aide à la vente, administration des ventes,
- Veille au bon dimensionnement de l'équipe commerciale et recrute le cas échéant en collaboration avec le RH des stagiaires pour la réalisation de missions ponctuelles et de marketing
- Détermine les meilleurs arguments et les meilleurs supports à utiliser tenant compte de l'environnement et du marché puis propose à la DG une stratégie de communication adaptée
- Participe à l'élaboration et valide les outils d'aide à la vente (argumentaire, outils promotionnels...)
- Définit les modalités d'assistance et conseil pertinents aux clients
- Coiffe et valide l'élaboration des kits de communication,
- Participe à la réalisation des publications (bulletins, plaquettes...)
- Veille à la diffusion des supports d'information,
- Prend en charge l'organisation d'événements visant à promouvoir l'offre de la société : salons, séminaire...
- Manage et supervise les processus de ventes, de lancement et de communication des produits
- Suit l'avancée des produits concurrents et met en œuvre des approches marketing et commerciales adaptées et innovantes
- Suit et valide l'analyse de la concurrence et la traduit en outils opérationnels
- Conçoit et met en place des actions promotionnelles destinées à développer la commercialisation du produit et à en optimiser les ventes
- Suit les campagnes publicitaires et promotionnelles,
- Propose la nature et les volumes des produits à lancer, maintenir ou abandonner
- Pilote et met en œuvre la politique commerciale
- Participe et coiffe le lancement de nouveaux produits ou services
- Identifie les cibles commerciales pertinentes pour la force commerciale et définit des objectifs individuels et/ou collectifs de développement du chiffre d'affaires
- Forme, encadre, motive son équipe et contrôle la performance de chacun afin d'augmenter sa productivité et développer ses compétences

- Dirige et anime la force commerciale : accompagnement des commerciaux sur le terrain, conseils réguliers sur l'approche commerciale...

- Fixe la politique tarifaire à appliquer à chaque client tenant compte des marges tolérées
- Définit les conditions de vente selon la solvabilité du client
- Elabore les stratégies de ventes offensives
- Assure la mise en œuvre des techniques de ventes
- Met en place un réseau de distribution
- Supervise les réseaux de vente et les circuits de distribution
- Assure le suivi des transactions commerciales et gère le chiffre d'affaire
- Développe et suit les grands comptes
- Mène les négociations délicates et/ou avec les clients stratégiques
- Suit les résultats commerciaux individuels et collectifs, et valide l'atteinte des objectifs
- Organise et coiffe les revues de cohésion et de remise à niveau pour tous les commerciaux, avec présentation des nouvelles gammes de produits, élaboration de concepts de vente innovants
- Participe à la formation et à l'intégration des nouveaux collaborateurs

- Assure l'interface avec les autres Directions, notamment celles travaillant sur le budget (approvisionnement, finance, RH...) et veille à tout moment au respect des procédures
- Assure la tenue et la régularité de travail de ses collaborateurs
- Etablit une analyse des opérations des ventes opérées et l'évaluation des résultats par rapport aux objectifs assignés à la direction
- Assure le reporting auprès de la direction générale aussi bien sur les évolutions du chiffre d'affaires que sur la rentabilité de ses collaborateurs

Profil :

- Ingénieur commercial / licencié en sciences commerciales ingénieur en commerce extérieur/ médecin / pharmacien / biologiste
- 10 ans d'expérience
- Sens de communication
- Capacité de négociation et de persuasion
- Force de persuasion
- Rigueur, adaptabilité et mobilité
- Compétences managériales
- Sens de l'analyse
- Raisonnement inductif et déductif
- Doté d'esprit positif et créatif
- Focalisé sur les résultats
- grande résistance à la pression
- Capacité de détecter et de gérer les problèmes
- Maîtrise du français et de l'outil informatique
- Discrétion élevée et intégrité morale

Avantages :

- LAPTOP MOBILE / FORMATIONS QUALIFIANCES & SEMINAIRES / DEPLACEMENTS A L'ETRANGER

Lieu de travail principal :

- Kouba

Référence : emploipartner- 1411

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN CADRE LOGISTIQUE

Missions :

- Gérer le traitement logistique de la commande, assurer le suivi du transport en sachant réagir rapidement face aux aléas
- Suivi des commandes au départ de l'usine ou depuis des prestataires logistiques externes/fournisseurs
- Coordonner le suivi de la préparation avec différents services.
- Relation avec les transitaires pour planifier, réserver et organiser les transports
- Etablissement des documents liés au mode de transport
- Préparation de la documentation d'accompagnement de la marchandise
- Communication au client des détails de l'expédition + documents d'accompagnement
- Transmission des dossiers pour dédouanement au transitaire et en assurer le suivi
- Rapprochement fin de mois avec la comptabilité
- Tenue à jour des documents de gestion logistique
- Gérer les réclamations clients.

Profil :

- Bac +04 ans de formation ou déclarant en douane.
- 03 à 04 ans d'expérience dans le domaine logistique ou transit.

Lieu de travail principal :

- Alger

Référence : emploipartner-1408

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN RESPONSABLE HSE

Missions :

- Prise en charge des exigences légales et réglementaires en matière de SIE.
- Coordination, suivi et reporting inter agences de la fonction SIE
- Supervision, contrôle et compte rendu sur les activités de surveillance et de gardiennage des sites de la société
- Montage et mise en forme du processus HSE
- Management et Pilotage du Processus de HSE.
- Mise en place du plan HSE. Pilotage de la veille réglementaire HSE et garantie de son application.
- Conception et confection d'indicateurs HSE et tableaux de bord
- Gestion et suivi des tableaux de bord HSE.
- Vulgarisation, Formation et sensibilisation autour du processus HSE

Profil :

- Ingénieur en HSE /Ingénieur contrôle qualité et normalisation/Hygiène et sécurité industrielle
- Formation supérieure en hygiène, sécurité et environnement.
- Expérience minimale 02 ans

- Expérience sur un poste similaire souhaitée
- Dynamique
- disponible

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1409

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE (CADRE DIRIGEANT).

Missions :

- Rattaché au président directeur général, vous encadrez l'équipe de la direction de l'administration générale, missions sont les suivantes:
 - Assister le président Directeur Général dans la mise en œuvre des décisions de gestion, de coordination et de développement des activités relevant de son domaine de compétence ;
 - Manager la direction, concevoir, proposer et mettre en œuvre les orientations stratégiques de ses différents services.
 - Veiller au respect des règles juridiques de fonctionnement de l'administration et contribuer à l'amélioration des procédures internes de l'entreprise.
 - Garantir la qualité juridique des actes de la société, participer à la rédaction de dossiers et d'actes administratifs transversaux en lien avec les services.
 - Assurer une veille juridique, apporter un conseil aux services, alerter sur les risques juridiques et de contentieux dans l'entreprise.
 - Superviser les procédures contentieuses, mesurer les enjeux et proposer des orientations.
 - Supervise et contrôle la gestion des agences.
 - Garantir l'organisation et le suivi des différents services et superviser le pré-contrôle de légalité des actes.
 - Supervise et contrôle la Gestion du patrimoine de l'entreprise.
 - Assurer le bon fonctionnement de la gestion des moyens généra

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances approfondies en législation et droit du travail
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 5 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maitrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles
- vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public
- Bon manager, disponible et à l'écoute de vos agents, vous savez piloter une équipe pluridisciplinaire.

Lieu de travail :

- Alger

Référence : emploipartner- 1410

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA UN COORDINATEUR SIE (SÛRETÉ INTERNE D'ÉTABLISSEMENT)

Missions :

- Rattaché au Responsable HSE
- Coordinateur des structures de sûreté interne des agences
- Consolide les moyens humains et matériels des dispositifs à mettre à la disposition des SIE locales
- Coordonner les relations de la société de gardiennage
- Suivi des actions de plusieurs commissions (Inventaires, Créances
- Hygiène et sécurité) Autres activités sur la gestion du patrimoine.
- Veiller à l'application de la réglementation relative à l'hygiène et la sécurité du travail
- S'assurer de la mise en application des mesures de prévention

Compétences :

- Niveau universitaire exigé et âgé de 45 ans au maximum
- Vous avez également des connaissances en Hygiène et sécurité
- Vous connaissez le fonctionnement et les procédures administratives
- Expérience d'au moins 2 ans dans un poste similaire
- Bonnes capacités de rédaction (français et arabe), l'anglais serait un plus
- Maîtrise parfaite de l'outil informatique
- Autonome, réactif et doté de fortes aptitudes rédactionnelles et relationnelles, vous faites également preuve de qualités d'analyse, de synthèse et avez le sens du service public.
- disponible

Lieu de travail :

- Alger.

Référence : emploipartner- 1412

Poste : Emploi Partner recrute pour FILTRANS SPA DES COMMERCIAUX LOGISTIQUES

Descriptif de poste:

- Elaborer la proposition commerciale et arrêter avec le client les modalités du contrat de vente ou le devis
- Commercialiser la prestation transport logistique.
- Prospection, développement de nouveaux clients (exploitation des fichiers
- Prospecter des opportunités du réseau, suivi des outils d'aide à la commercialisation afin d'identifier, détecter et développer des opportunités...)
- Prospecter, développe et assure le suivi de la clientèle. Dans la négociation commerciale
- Satisfaire les besoins du client en lui assurant rapidité et sécurité dans le transport
- Répondre aux appels d'offres en étroite collaboration avec le directeur de la division
- Veille permanente de la concurrence au niveau local et national
- Reporting...

Capacités et expérience souhaitées:

- Niveau universitaire exigé et âgé de 35 ans au maximum
- Formation en logistique internationale ou commerce internationale
- Au minimum 2 ans d'expérience
- Persévérance, bon relationnel
- Résistance au stress et capacité d'écoute sont nécessaires, afin de déceler les besoins des clients et répondre à la demande.

Lieu du travail:

- Alger

Référence : Emploipartner-1404

Poste : Emploi Partner recrute pour ATLAS COPCO ALGERIE UN DIRECTEUR DES FINANCES

Missions:

- Garantir la fiabilité et l'exactitude des informations comptables et des reporting de l'entreprise
- Analyse financière régulière.
- Gérer les relations avec les départements financiers et comptables de l'entreprise
- Gérer les relations avec les institutions financières, les auditeurs et tout autre acteur externe,
- Suivre les facturations, le recouvrement,
- Assurer le reporting mensuel/budget,
- Assurer l'application des règles comptables locales en fonction des besoins identifiés,
- Assurer le contrôle et le suivi de la trésorerie dans le respect des procédures de l'entreprise,
- Autoriser le paiement des fournisseurs
- Suivi de la gestion des stocks

Profil :

- Expérience requise
- Au moins 2 à 3 ans d'expérience sur le même poste
- Expérience exigée en multinationale ou en entreprise privée

Diplôme requis

- Licence en finances

Compétences

- Maîtrise de l'anglais obligatoire (pour la communication avec le groupe, lecture, mail, téléconférence)
- Bonnes connaissances des systèmes de contrôle de gestion (en interne)
- Bonnes connaissances de la réglementation en vigueur (lois de finances, comptabilité, compétences analytiques
- Très bonnes connaissances en finances
- D'excellentes compétences interpersonnelles
- Doit être fiable pour maintenir une stricte confidentialité
- Aptitude aux présentations fréquentes
- Aptitudes à la communication verbale et écrite,
- Capacités de définir des priorités et respecter les délais
- Très bon sens de l'organisation,
- Aptitude à la prise de décision pour aux besoins du développement
- Excellent niveau dans la résolution des problèmes
- Compétences en informatique

Lieu de travail principal :

- Alger / Route de Sidi Menif Tranche 3 Lot N°119 ZERALDA.

Référence : emploipartner- 1407

Poste : Emploi Partner recrute pour - Red FabriQ – UN INGÉNIEUR DE DÉVELOPPEMENT .NET

Comment répondre à nos annonces

Si l'une de nos offres d'emploi retient votre attention, faites-nous connaître vos motivations en nous adressant un C-V avec photo + lettre de motivation en précisant votre réel intérêt pour ce poste, par mail, en vous rendant sur notre site :

www.emploipartner.com

Tel : 021 680 296/021 687 086

Fax : 021 298 595

OUARGLA, ENTREPRISE NATIONALE PRIVÉE CALGAZ ALGÉRIE

Remise du premier lot d'oxygène médical liquide

Dans la wilaya d'Ouargla, un premier lot d'oxygène médical liquide a été mis, mercredi 13 mai, à titre gracieux, à la disposition des structures hospitalières par l'entreprise nationale privée Calgaz Algérie.

PAR BOUZIANE MEHDI

Cette "opération entre dans le cadre de l'élan de solidarité enclenchée pour faire face à la propagation du coronavirus", a annoncé le directeur de l'unité locale de l'entreprise, Nadjib Khedim, précisant à l'APS que ce premier lot, composé d'une quantité de 22.000 litres d'oxygène médical liquide, ce premier lot est destiné au renforcement de différentes structures hospitalières en cette matière vitale pour faire face à la pandémie.

Le même responsable a souligné que "Calgaz Algérie a exprimé sa disposition à offrir gracieusement des quantités d'oxygène médical liquide répondant aux normes internationales aux hôpitaux publics pour répondre à leurs besoins éventuels en cette matière nécessaire dans la prise en charge des patients". Il expliquera que l'initiative, "deuxième du genre après celle menée à Laghouat, sera suivie par une série d'actions similaires dans le but de toucher d'autres



structures de santé, au niveau de la wilaya déléguée de Touggourt, ainsi que dans l'est et le sud-ouest du pays notamment". De son côté, le directeur de la Santé et de la Population d'Ouargla, Fadel Messadok, a mis en relief "l'importance de ce type d'initiatives humanitaires dans le raffermissement de la solidarité nationale en temps de crise". Quant au directeur de l'Industrie et des Mines de la wilaya d'Ouargla, Djamel-Eddine Tamentit, il a salué "la mobilisation de tous les opérateurs économiques ayant contribué à l'élan de solidarité nationale qui reflète le bon exemple des valeurs nobles de générosité des Algériens en cette conjoncture que traverse le pays", a-t-il affirmé.

Située dans la commune de Rouissat sur la RN-49 menant vers la wilaya de

Ghardaïa, l'unité d'Ouargla de Calgaz Algérie dispose d'une capacité journalière de production estimée à 250 m³ d'oxygène et 400 m³ d'azote liquéfiée, utilisés dans plusieurs secteurs d'activités, notamment l'industrie et la santé, selon des cadres de l'entreprise. Selon l'APS, Calgaz Algérie, qui vient de renforcer la filière des gaz industriels du pays, est une nouvelle entreprise algérienne, filiale du groupe K3A, qui assure à travers ses deux unités implantées à Ouargla et Laghouat, la production, la commercialisation et la distribution des gaz de l'air sur tout le territoire national et s'engage au titre de sa politique de développement à s'orienter vers l'exportation.

B. M.

BATNA, PROJET DE TRAMWAY

Gelé pour raisons financières

Le "projet de tramway de la wilaya de Batna a été gelé mais reprendra dès que les finances du pays le permettront", a indiqué le ministre des Travaux publics et des Transports, Farouk Chiali. A l'occasion d'une séance de questions orales de l'Assemblée populaire nationale, le ministre a fait savoir que le projet de tramway de la ville de Batna a été "gelé et non pas annulé, à l'instar d'autres projets de structuration à travers le pays", assurant que "la réactivation de ce projet sera effective dès que les finances du pays le permettront". Répondant à une question de la députée en remplacement de Belgacem Berkat (RND), concernant la réalisation d'une ligne de tramway de 15,5 km au niveau de la wilaya de Batna, M. Chiali a indiqué que "cette ligne comprend 25 stations et a une capacité de 90.000 voyageurs quotidiens. Ceci pour un coût de 32,71 milliards DA".

De plus, il a rappelé que "l'appel d'offre pour ce projet a été lancé en 2014, mais au vu du contexte financier du pays, il a été gelé en 2015 et non pas annulé".

Interrogé par la députée Badra Ferkhi

(indépendants), à propos du rythme d'avancement des travaux de la route nationale reliant Djendjen et El-Eulma dans le cadre du raccordement du port de Jijel à l'autoroute Est-Ouest, le ministre a fait savoir que le "taux d'avancement du projet de raccordement est de 42 %".

Il a également expliqué que "le rythme des travaux n'est pas à la hauteur des exigences, notamment à cause de facteurs naturels, techniques et organisationnels ayant influé sur l'avancement des travaux". Parmi ces facteurs, il a cité la difficulté du relief, sachant que 60 kilomètres de ce projet se situent sur des zones montagneuses susceptibles de faire face à des glissements de terrain.

Pour rappel, le projet de raccordement du port de Jijel à l'autoroute Est-Ouest s'étale sur un linéaire de 110 kilomètres traversant les wilayas de Jijel, Mila et Sétif.

D'autre part, le ministre a évoqué la situation de l'exploitation des ports de la wilaya de Jijel.

Interrogé par la députée Imene Arada (RND), à ce sujet, M. Chiali a fait savoir qu'il a été "réalisé en 2014 une structure de protection du port de

Ziama mansouriah contre les mouvements de vagues. Ceci sur une longueur de 328 mètres afin de baisser le niveau de vague au niveau du port".

Le port de pêche et de plaisance d'El-Aouana est entré en service concernant l'activité de plaisance uniquement. Il possède actuellement 88 embarcations de plaisance.

L'"activité de pêche est à l'arrêt jusqu'à l'achèvement des travaux de réalisation des différentes installations du port", a indiqué M. Chiali.

Enfin, concernant le port de Oued-Z'hor, le ministre a fait savoir qu'un "travail a été fait par les autorités locales pour permettre une gestion intégrée de ce port entre les deux wilayas de Jijel et de Skikda".

Selon lui, dans cette optique, plusieurs mesures ont été prises en coordination avec les directions de la pêche des deux wilayas voisines pour réserver des espaces d'exploitation au niveau du port au profit des investisseurs du domaine de l'aquaculture et de la pêche. Ceci dans le respect de l'équilibre entre les deux wilayas en matière d'emplois.

APS

ALGER

Six bureaux de poste mobiles en activité durant le mois sacré

Algérie Poste a mobilisé 6 bureaux de poste mobiles, sillonnant depuis le début du mois de Ramadhan, toutes les circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger, pour faciliter aux citoyens les transactions postales, et ce, dans le cadre des mesures préventives contre la propagation du Covid-19. En effet Algérie Poste, qui a maintenu ses bureaux ouverts en dépit de la pandémie sanitaire, a en outre mobilisé 6 bureaux de poste mobiles qui sillonnent les différentes circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger. Ces bureaux de poste sont des guichets mobiles permettant aux clients d'effectuer leurs transactions postales sans avoir à se déplacer aux bureaux de poste, notamment en cette conjoncture exceptionnelle.

Les bureaux de poste mobiles sont dotés des moyens technologiques modernes permettant de fournir normalement les différentes prestations aux clients et de prendre en charge leurs demandes en matière de retrait de liquidité. Les bureaux mobiles sont raccordés au réseau Internet et dotés de caméras de surveillance, ils disposent également d'un passage facilitant l'accès pour les personnes aux besoins spécifiques. Cette initiative d'Algérie Poste a été favorablement accueillie par la population.

ORAN

Prise en charge des femmes enceintes atteintes de Covid-19

Le service de gynécologie-obstétrique relevant de l'EHU d'Oran a mis en place un dispositif pour la prise en charge des femmes enceintes atteintes du Covid-19. Les patientes présentant des symptômes sont orientées vers une aile dédiée au Covid-19, soulignant que cette aile est composée de 5 chambres d'hospitalisation, une salle opératoire, une salle d'accouchement, ainsi qu'une unité de consultation.

Les patientes qui ne présentent aucun symptôme prennent, quant à elles, un autre parcours de soin complètement séparé et éloigné de celui consacré au Covid-19. 5 cas suspects ont été admis au niveau de la maternité de l'EHU d'Oran, depuis le début de la pandémie, dont 2 patientes évacuées de Tiaret, les patientes ont bénéficié des soins nécessaires et quitté le service après avoir été testées négatives.

L'EHU d'Oran, un des deux centres principaux désigné pour la prise en charge du Covid-19, avec le CHU d'Oran, continue à prendre en charge les différentes autres pathologies, ce qui a exigé la mise en place d'un circuit isolant, séparant les cas affectés et non affectés par le Covid-19.

Le service de chirurgie-obstétrique s'est organisé depuis le début de la pandémie en mettant en place un circuit spécifique pour les femmes présentant des symptômes de Covid-19, afin d'assurer à la fois la prise en charge des sujets négatifs et le traitement des patientes positives.

APS

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Les orientations pour un retour au travail sûr et sain durant la pandémie

Les politiques de retour au travail durant la pandémie de COVID-19 devraient se fonder sur une approche centrée sur l'humain, qui place les droits et les normes internationales du travail au cœur des stratégies économiques et sociales, a recommandé l'Organisation internationale du travail (OIT), dans un document publié sur son site web.



La note d'orientation, intitulée "A safe and healthy return to work during the COVID-19 pandemic" (Un retour au travail sûr et sain durant la pandémie de COVID-19) se base sur des documents d'orientation spécialisés de l'OIT et les normes internationales du travail, qui fournissent un cadre normatif pour créer des conditions de retour au travail sûres.

Le document d'orientation indique que les travailleurs doivent se sentir en sécurité sur leur lieu de travail et protégés aussi bien contre les risques directement liés au COVID-19 que contre les risques indirects, en particulier les problèmes

psychosociaux ou les risques ergonomiques liés à des postures de travail inconfortables ou à des équipements inadaptés lorsqu'ils travaillent à domicile. Les travailleurs doivent avoir le droit de se retirer d'une situation de travail "dont ils ont des motifs raisonnables de penser qu'elle présente un danger imminent et grave pour leur vie, leur sécurité ou leur santé" et, ce faisant, ils "doivent être protégés contre toute conséquence injustifiée", souligne le rapport.

Le document propose que chaque milieu de travail, chaque emploi ou chaque groupe d'emplois fasse l'objet d'une évaluation avant le retour au travail, et que des mesures préventives soient mises en œuvre pour garantir la sécurité

et la santé de tous les travailleurs, selon une hiérarchie des mesures de prévention. Pour les personnes qui continueront de travailler depuis chez elles, "le risque d'infection dans un contexte professionnel peut être éliminé". Pour tous ceux qui retourneront sur leur lieu de travail, la priorité doit être accordée aux solutions qui prévoient de remplacer les situations dangereuses par des situations moins dangereuses, recommande l'OIT. Elle propose dans ce sens d'organiser des réunions virtuelles plutôt que présentiels. Mais "lorsque cela n'est pas possible, une combinaison de mesures de contrôle techniques et organisationnelles sera généralement nécessaire pour prévenir la contagion". Si les

mesures à mettre en œuvre sont propres à chaque lieu de travail, elles peuvent consister, en plus des pratiques de nettoyage et d'hygiène, à installer des barrières physiques comme des vitrines de protection en plexiglas, à améliorer les systèmes de ventilation, ou à adopter des horaires de travail flexibles, lit-on dans le document. Les orientations appellent également que l'utilisation d'un équipement de protection individuelle approprié peut être nécessaire pour compléter d'autres mesures -en particulier pour les professions les plus dangereuses-, et que cet équipement doit être fourni gratuitement aux travailleurs. Par ailleurs, l'organisation onusienne estime qu'il conviendrait de tenir compte des besoins des travailleurs les plus exposés aux maladies graves, notamment les travailleurs âgés, les femmes enceintes, les personnes souffrant d'affections préexistantes, les réfugiés, les migrants et les personnes travaillant dans le secteur informel.

Le document soutient que le dialogue social qui réunit des gouvernements et des organisations d'employeurs et de travailleurs sera déterminant pour établir des politiques efficaces ainsi que la confiance nécessaire pour un retour au travail en toute sécurité.

R. E.

BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT

Augmenter les budgets agricoles pour éviter une pénurie alimentaire

Les participants à un séminaire organisé récemment par l'Institut africain de développement (IAD) ont exhorté les pays africains à augmenter les budgets destinés à l'agriculture afin d'éviter une pénurie alimentaire, causée en partie par le Coronavirus.

"Les participants à un webinaire de deux jours organisé par l'IAD ont exhorté les pays africains à accroître de toute urgence les réserves alimentaires, maintenir l'approvisionnement alimentaire et augmenter leurs budgets agricoles pour éviter une éventuelle pandémie de faim, en partie causée par la pandémie de COVID-19", a rapporté la banque africaine de développement (BAD) dans un communiqué publié sur son site web. Ces pays sont également tenus d'élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à renforcer la capacité de l'Afrique à être compétitive dans le secteur agricole, la transformation, le commerce et l'industrie, a ajouté la même source.

Notant que COVID-19 a accéléré la transition vers la 4e révolution industrielle, les participants à ce séminaire à distance ont aussi appelé les gouvernements africains à intensifier l'usage de la technologie dans la production agricole, y compris les initiatives dirigées par le secteur privé, pour renforcer la résilience et faire croître le secteur vers l'autosuffisance. Intitulé "renforcer la résilience des systèmes alimentaires et des chaînes de valeur agricoles: réponses des politiques agricoles à COVID-19 en Afrique", cette

rencontre a examiné les impacts de la pandémie sur les systèmes agroalimentaires africains et a formulé des recommandations politiques pour les rendre plus résilients et efficaces. Avec la participation de 770 experts de 57 pays, ce webinaire était la deuxième rencontre organisée par l'Institut de la BAD dans le cadre de sa communauté mondiale de pratique (G-CoP) pour fournir des orientations politiques fondées sur des preuves aux pays membres du Groupe de la Banque africaine de développement.

Il a été une occasion pour les participants d'exhorter "les gouvernements africains à donner la priorité à l'agriculture et à l'agro-industrie dans le programme de sécurité nationale en mettant en œuvre des réformes structurelles". Les réformes proposées comprennent la fusion des ministères de l'agriculture, de la santé, du commerce, de l'industrie et de l'environnement en un ministère de la santé pour un impact plus important, souligne le communiqué.

"L'introduction de barrières commerciales ou non commerciales n'est pas une politique bienvenue en Afrique, en particulier pendant les pandémies", a noté le forum.

Il a, dans ce cadre, appelé l'Afrique à établir des couloirs verts et des systèmes alimentaires nationaux et à maintenir ouvertes les chaînes d'approvisionnement alimentaire interrégionales pendant la pandémie.

"De nombreux pays africains doivent

importer des denrées alimentaires pour répondre à la demande intérieure et sont donc confrontés à de dangereuses pénuries alimentaires en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement liées au COVID-19", relève l'IAD. Les participants à ce séminaire ont, d'autre part, noté que "l'insécurité alimentaire" avait été un problème avant la pandémie, car de nombreux pays africains manquent de réserves alimentaires stratégiques adéquates. D'autres défis, notamment le changement climatique, la pénurie d'eau et les marchés agricoles peu développés ont également été abordés lors de cette rencontre à distance. "Ces facteurs provoquant une faim extrême pourraient tuer bien plus que COVID-19 en Afrique si les blocages persistent sans effacer les points d'étranglement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire pour les personnes vulnérables", a observé la réunion. Face à cette situation, les participants à la rencontre de l'IAD ont proposé plusieurs solutions politiques, notamment la promotion de la recherche, l'amélioration des capacités et l'expansion du commerce agricole régional et la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) représentant "une voie vers des chaînes d'approvisionnement alimentaire régionales résilientes". Les experts ont également appelé à la création de fonds nationaux d'accélération de la productivité agricole pour aider les petits agriculteurs et les PME à accélérer la production. Soulignant que les femmes représen-

taient une part importante de la main-d'œuvre agricole, les participants ont appelé au déploiement de financements et d'un soutien technique, y compris des transferts en espèces aux femmes et aux petits exploitants agricoles, pour accélérer l'agriculture et la production alimentaire. Ils ont proposé que des contrats à long terme soient signés avec les producteurs locaux, les agriculteurs urbains et les fournisseurs pour aider à sauvegarder l'approvisionnement. Les technologies de la Banque pour la transformation de l'Afrique (TAAT) et les zones spéciales de transformation agricole (SCPZ) ont été identifiées comme de bons stimulants pour renforcer la résilience des systèmes alimentaires et des chaînes de valeur agricoles africains. Le webinaire, organisé en partenariat avec l'Association africaine des économistes agricoles (AAAE), a réuni des conférenciers de la Banque mondiale, de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI), de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des universités d'agriculture et de la recherche sur les politiques agricoles. L'ADI est le point focal de la BAD pour le développement des capacités. Son objectif est de diriger les efforts visant à renforcer durablement les capacités d'efficacité du développement dans les pays membres régionaux de la Banque.

R. E.

FRANCE

Le parti de Macron perd la majorité absolue au Parlement

Un 9e groupe de 17 députés composé presque entièrement d'anciens "marcheurs" a vu le jour, faisant tomber le groupe LREM à 288 membres, juste sous le seuil de la majorité absolue qu'il détenait jusqu'alors à l'Assemblée nationale.



Baptisé "Écologie, Démocratie, Solidarité", il se veut "indépendant, ni dans la majorité ni dans l'opposition", selon ses membres dont certains évoluaient sur l'aile gauche du parti d'Emmanuel Macron qui se place au centre de l'échiquier politique et tente de maintenir un équilibre entre sa jambe gauche et sa jambe droite, parfois jugée par certains la plus forte des deux en raison des grandes réformes conduites au début du quinquennat sur l'assurance-chômage par exemple. Bâti par Emmanuel Macron lors de son ascension fulgurante vers le pouvoir en 2017, LREM a siphonné par le centre le Parti socialiste et le parti Les Républicains (droite). En juin 2017, le groupe LREM comptait 314 membres et apparentés. Mais il a connu une lente érosion à mesure que la popularité du président français s'érodait au gré des réformes houleuses et des crises sociales.

La perte de majorité absolue est un symbole fort, même si le groupe majoritaire peut s'appuyer sur une cinquantaine d'élus d'autres groupes centristes. LREM pourrait également récupérer rapidement la majorité absolue avec l'arrivée dans ses rangs de la future suppléante d'un député

démisionnaire.

De son côté, le nouveau groupe entend, selon ses membres, contribuer à "une ambition forte de transformation sociale et écologique". Un des membres du nouveau groupe, le mathématicien Cédric Villani, a récusé toute "fronde", affirmant que les élus du groupe entendaient mettre « des propositions fortes sur la table au moment où tout va redémarrer ». Depuis plusieurs jours, les cadres de LREM et l'entourage d'Emmanuel Macron grondaient, dénonçant un "contresens politique, un contretemps politique, parce que, précisément, nous sommes en train de bâtir la ligne politique pour l'après", ou encore des "grenouillages". Un des poids lourds du gouvernement français, le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian, figure de cette aile gauche du parti d'Emmanuel Macron, s'est montré rassurant hier. « En tout cas, ça ne remet pas en cause la majorité d'Emmanuel Macron, la majorité

d'Édouard Philippe (Premier ministre), qui est très forte puisqu'il y a à la fois le groupe En Marche, ce groupe qui je l'espère continuera à agir au sein de la majorité, et puis il y a le groupe Modem, il y a le groupe Agir. Bref, la majorité n'est pas en danger, loin de là. "Ça s'appelle une majorité parlementaire", a-t-il soutenu.

Des élus de la majorité travaillent aussi en interne à une initiative sur l'axe social et écologique, baptisée "En commun". Du côté du nouveau groupe, on y voit une tentative de "colmater la fuite".

Dans l'opposition, le député d'extrême gauche du parti LFI Éric Coquerel salue "une bonne nouvelle qui devrait se concrétiser dans les urnes". Pour le président de droite du Sénat Gérard Larcher (Les Républicains), "c'est le jeu normal de la démocratie" au sein d'un groupe "assez composite, bâti autour d'un projet qui a plutôt été l'effacement des autres".

PALESTINE

Retrait de tous les accords passés avec Israël et les États-Unis

Suite à la décision israélienne d'annexer des territoires palestiniens, Mahmoud Abbas a annoncé le retrait de la Palestine de tous les accords passés avec Israël et les États-Unis.

La Palestine se retire de tous les accords passés avec Israël et les États-Unis en raison de l'intention de Tel Aviv d'annexer des pans de la Cisjordanie, a déclaré mardi 19 mai le Président palestinien Mahmoud Abbas à la chaîne de télévision Al-Jazeera.

"L'Organisation de libération de la Palestine et l'État palestinien se retirent à partir d'aujourd'hui de tous les accords signés avec les gouvernements des États-Unis et d'Israël, y compris ceux liés à la sécurité", a indiqué M. Abbas.

Il a appelé Israël à répondre devant la communauté internationale "en tant

que force d'occupation sur le territoire occupé de Palestine".

"Nous tenons les États-Unis entièrement responsables de l'injustice envers le peuple palestinien, nous les considérons comme le principal partenaire du gouvernement d'occupation israélien", a ajouté le Président Abbas.

Les manifestants se rassemblent pour protester contre le plan de paix proposé par le Président américain Donald Trump au Proche-Orient, près du consulat américain à Istanbul, en Turquie, le 29 janvier 2020.

La Palestine n'a plus eu de contacts avec les USA depuis l'annonce de l'"accord du siècle".

Selon M. Abbas, la Palestine insiste en outre sur son adhésion aux organisations et institutions internationales. Il

s'est dit prêt à "résoudre le conflit avec Israël sur la base de la décision de créer deux États, avec un tiers aux frontières entre les deux États".

Le Premier ministre israélien, Benyamin Netanyahu, a déclaré dimanche 17 mai, devant le parlement réuni pour un vote de confiance envers le gouvernement d'union avec Benny Gantz, que l'heure était venue d'annexer des pans de la Cisjordanie. L'accord de partage du pouvoir entre MM.Netanyahu et Gantz prévoit l'annonce, à partir du 1er juillet, d'une stratégie pour appliquer le projet américain de résolution du conflit israélo-palestinien. Selon ce plan, Israël est autorisé à annexer la vallée du Jourdain et des colonies israéliennes en Cisjordanie.

Agences

BURUNDI

à la veille d'un changement ?

Mercredi 20 mai 2020, plus de cinq millions d'électeurs burundais ont été appelés aux urnes pour le premier tour d'une élection présidentielle sans Pierre Nkurunziza. Le chef de l'État burundais sortant, au pouvoir depuis 2005, a choisi de ne pas se représenter. Sept candidats sont en lice pour le remplacer, dont deux poids lourds : Évariste Ndayishimiye, candidat du parti au pouvoir, le CNDD-FDD, et son principal rival, Agathon Rwaswa, ancien chef de l'autre rébellion hutue. Ce scrutin sous haute tension se passe sans mission d'observation de la communauté internationale.

"Les prochains jours risquent d'être difficiles", redoute un militant des droits de l'homme burundais à la veille de la présidentielle. Depuis cinq ans et la dernière présidentielle, Félix, comme il souhaite être appelé pour des raisons de sécurité, vit à Bujumbura et continue de documenter clandestinement les exactions commises par le régime du président sortant Pierre Nkurunziza. La plupart de ses collègues ont fui après sa réélection controversée en 2015.

Le chef de l'État burundais ne se représente pas pour un quatrième mandat, mais il laisse un pays encore secoué par des violences. Malgré l'annonce de ce renoncement, les cadavres de jeunes supposés proches de l'opposition ou de rébellions continuent, cinq ans après, d'être retrouvés presque toutes les semaines. La Ligue Iteka a recensé 2.245 victimes de la répression depuis le début de la crise de 2015, dont 764 morts et 555 portés disparus. Cette organisation dénonce un changement de méthodologie et stratégie depuis 2018. De plus en plus de corps sont retrouvés dans des rivières et forêts, et enterrés par l'administration sans qu'une enquête ait été menée sur leur identité. Depuis octobre 2017, la Cour pénale internationale (CPI) a ouvert une enquête sur des crimes commis au Burundi ou par des ressortissants burundais à l'extérieur de leur pays entre le 26 avril 2015 et le 26 octobre 2017. Bujumbura s'est définitivement retiré de cette cour quelques jours après et n'a cessé de protester depuis.

Félix a dû officiellement changer de métier pour éviter d'avoir à lui aussi prendre la route de l'exil, mais il dit n'avoir depuis jamais cessé de recevoir des messages d'alerte sur des cas d'arrestations ou de disparition. Au Burundi, 65 % des jeunes sont au chômage, selon la Banque mondiale. Au sein du parti au pouvoir, malgré des discours souvent triomphalistes.

Agences

LIGUE 1 : REPRISE DE CHAMPIONNAT

Les joueurs commencent à s'inquiéter

Les joueurs de championnat national de Ligue 1 commencent à perdre patience en raison de la reprise de la compétition, suspendue depuis le 16 mars dernier, pour se prévenir de la pandémie du coronavirus.

PAR MOURAD SALHI



Après deux mois d'arrêt, le championnat national de Ligue 1 ne reprend toujours pas ses droits. Ni la FAF ni la LFP ne peuvent se prononcer dans cette question très embarrassante. Pour annoncer un retour à la compétition, il faut attendre la décision des hautes autorités du pays dont le Ministère de la jeunesse et des sports.

Un doute complique davantage la situation des joueurs, toujours confinés chez eux. Si certains joueurs gardent encore un grain d'espoir d'une reprise dans les prochains jours, d'autres commencent à perdre sérieusement patience. La situation sanitaire persiste encore dans notre pays depuis déjà quelques semaines. Cette situation a même causé des problèmes psychologiques pour certains joueurs. Ils poursuivent un programme de préparation individuel, ces joueurs ne savent plus à quel saint se vouer.

"On espère tous que la compétition reprenne ses droits le plus vite possible", on indiqué en unanimité les

jeu-ers. "La patience à des limites. A l'arrêt depuis deux mois, nous ne connaissons encore pas l'issue du championnat". Les joueurs confirment qu'ils sont en contacts permanents avec leurs staffs techniques, mais cela ne suffit pas dans leur préparation. Selon eux, l'absence d'une communication officielle concernant la reprise de championnat, les inquiète. "Les préparations se poursuivent comme prévu. Mais ce qui nous inquiète en tant que joueurs, c'est la date de reprise. On ne dit rien dans ce sens et personne ne sait quoique ce soit. Cette situation nous perturbe même. J'espère que la compétition va reprendre le plus tôt possible pour permettre de terminer la saison", a indiqué Arezki Hamroun, joueur de la JS Kabylie. Un avis partagé par Amir Sayoud du CR Belouizdad qui exprime son impatience de retrouver l'ambiance des terrains. "Nous sommes impatients de renouer avec les terrains. On espère que cela se fera le plus vite possible", a-t-il indiqué.

De son côté, la Fédération algé-

rienne de football (FAF) représentée par son secrétaire général, avait déjà participé à une réunion de la Confédération africaine de football (CAF) pour examiner les possibilités de reprise de la compétition. Après des débats et des échanges fructueux, les cinq secrétaires généraux qui ont participé à ce rendez-vous se sont mis d'accord sur trois scénarios possibles pour terminer l'actuelle saison footballistique. Il s'agit de déclarer une saison blanche, la poursuite de la compétition après la levée du confinement ou l'organisation de play-offs pour désigner les vainqueurs et ceux qui rétrogradent en divisions inférieures. De son côté, la Ligue nationale de football (LFP), s'est réunie la semaine passée avec les médecins des clubs de Ligue 1, pour débattre des dispositions à prendre pour une éventuelle reprise du championnat après la levée du confinement. Mais jusqu'au là, aucune décision n'a été prise et les pouvoirs publics veulent examiner tous les scénarios possibles.

M.S.

BOUGHERARA

« Parler football à l'heure actuelle est indécent »

Le coach de l'AS Aïn M'lila, Liamine Bougherara, s'est exprimé au sujet d'une éventuelle reprise du championnat national dans une déclaration à El Moudjahid.

« Je crois que la reprise sera très difficile, notamment après un arrêt de deux mois. Le souci majeur de tous les

algériens à l'heure actuelle est la santé des citoyens. », a expliqué le technicien algérien.

Liamine Bougherara a ajouté : « Parler football à l'heure qu'il est est indécent, notamment avec la croissance du nombre de cas contaminés et des morts, ce qui complique la tâche

pour reprendre les entraînements. ». L'entraîneur du club d'Aïn M'lila a ensuite indiqué qu'il fallait au minimum six semaines afin de reprendre la compétition. « Je dirais que cette période d'arrêt a été trop longue, 60 jours d'arrêt total pour un footballeur est énorme », a-t-il déclaré.

LIGUES DE WILAYA

10 championnats ont bouclé leurs compétitions

Dix (10) championnats Honneur et Pré-Honneur au niveau des Ligues de wilaya de football ont terminé la compétition de la saison 2019-2020, en consacrant le vainqueur, a indiqué samedi la Fédération algérienne de football (FAF).

Il s'agit des wilayas d'Oum El-Bouaghi (Honneur), Béjaïa (Pré-honneur), Biskra (Honneur et Pré-honneur), Tlemcen (Pré-honneur), Sétif (Honneur et 1 groupe Pré-honneur), Annaba (Honneur et Pré-honneur), Médéa (Honneur), Boumerdès (Pré-honneur), El-Oued (Pré-honneur) et Tipaza (Honneur). En revanche, deux

(2) championnats n'ont pas eu lieu, ceux des wilayas de Tindouf et Tissemsilt, selon la même source. En prévision de la prochaine réunion du Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), la Commission de coordination des Ligues et le Département des Ligues ont arrêté la situation de tous les championnats Honneur et Pré-Honneur au niveau des Ligues de wilaya.

Il en ressort que 19 championnats sont concernés par des matchs de play-offs, 3 championnats disputeront un match barrage, ceux de Guelma,

Illizi et Aïn Témouchent, tandis que 14 championnats devront se poursuivre en disputant entre 1 à 4 journées. Le prochain Bureau fédéral examinera cette situation et procédera à la validation de la suite à donner à ces championnats, précise l'instance fédérale sur son site officiel.

L'ensemble des championnats et manifestations sportives sont suspendus depuis le 16 mars en raison du Covid-19. Cent-quatre-vingt-quinze (195) nouveaux cas au coronavirus, 170 guérisons et 10 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie.

ARTS MARTIAUX /
CLASSEMENT LIGUE
ONECHAMPIONSHIP

L'Algérien Mahmoudi au pied du podium

L'Algérien Elias Mahmoudi s'est hissé à la 4e place en muay thai et à la 5e place en kick-boxing, selon le dernier classement de Onechampionship, la prestigieuse Ligue asiatique spécialisée dans la promotion et l'organisation de combats d'arts martiaux. En muay thai, l'Algérien de 22 ans est devancé dans sa catégorie des poids mouche par respectivement deux Thaïlandais et un Britannique, à savoir Panpayak Jitmuangnon (1er), Superlek Kiatmoo (2e) et Jonathan Haggerty (3e).

Le championnat international de muay thai est actuellement suspendu, comme bon nombre de disciplines sportives en raison de la pandémie du nouveau coronavirus, mais les points cumulés par Mahmoudi juste avant cet arrêt lui ont permis de réussir cette belle ascension.

Le jeune Algérien, surnommé "Le Sniper" à cause de l'incroyable précision de ses coups, avait surtout fait sensation en décembre 2019 en battant aux points l'ancien triple champion du monde des poids mouche, le Thaïlandais Lerdsila Phuket. Même en kick-boxing, Mahmoudi a réussi une belle remontée au classement de la Onechampionship, puisqu'il figure à la 5e place, derrière trois Thaïlandais et un Brésilien. Il s'agit de l'actuel champion et détenteur de la ceinture Onechampionship des poids mouche, le Thaïlandais Rodtang Jitmuangnon, de son compatriote Superlek Kiatmoo (2e) et du Brésilien Walter Concalves qui complète le podium. Juste devant Mahmoudi, c'est un autre Thaïlandais, Panpayak Jitmuangnon, qui occupe la 4e place.

Le jeune Algérien, établi en France où il est né le 14 janvier 1998, continue à se préparer en solo, en attendant la fin de la pandémie, pour reprendre la compétition et pourquoi pas essayer de viser la ceinture.

**ESPRITS CRIMINELS :
UNITÉ SANS
FRONTIÈRES**



21h00



David Curry et Robbie Garcia, deux entrepreneurs américains venus trouver une usine de fabrication pour leur marque de vêtements, sont kidnappés à Dacca, au Bangladesh. Au cours de cette enquête, l'équipe va bénéficier du témoignage de Diane Curry, qui était au téléphone avec son mari pendant le rapt, et du journaliste de la BBC Jeffrey Kahn. Pendant ce temps, Clara tente de faire le deuil de Brad, son mari

**DE FUNÈS : 100 ANS
DE RIRE**



21h00



De Funès fut le représentant parfait du français moyen, râleur et impulsif, à travers à ses rôles du maréchal des logis-chef Ludovic Cruchot dans la saga des «Gendarmes» ou de Victor Pivert dans «Les aventures de Rabbi Jacob». De «Poisson d'avril» à «La traversée de Paris», en passant par «Le Corniaud» et «La grande vadrouille», entre archives exceptionnelles et témoignages de personnalités l'ayant côtoyé, ce documentaire retrace la carrière de ce monstre sacré du cinéma français et tente de montrer comment, entre 1960 et 1980, cette figure à la gestuelle et aux mimiques inimitables est devenue l'un des génies comiques du XXe siècle, dont beaucoup s'inspirent aujourd'hui encore

**RENDEZ-VOUS EN
TERRE INCONNUE**



21h00



Pour ce 25e «Rendez-vous en terre inconnue», c'est Nawell Madani qui a accepté de s'envoler, les yeux bandés, aux côtés de Raphaël de Casabianca. Et c'est seulement en plein vol qu'elle découvre sa destination : la Mongolie en plein hiver. Une annonce qui bouleverse littéralement l'humoriste belge. Et ce n'est là que le début d'une aventure à -25°C chez des éleveurs de yacks, qui semble transporter Nawell Madani sur une autre planète. Au cœur des montagnes du Khangai, en plein centre de la Mongolie, Nawell et Raphaël ont rendez-vous avec une famille d'éleveurs nomades. En ce début d'hiver, l'immensité de la steppe commence à se couvrir de blanc

**TANDEM VILLAGE
ABANDONNÉ**



21h00



Vincent Restier a été assassiné dans le bureau du maire, dont il était l'adjoint. L'homme d'affaire était revenu après 25 ans d'absence pour redynamiser ce village abandonné avec un projet de complexe de loisir. L'aurait-on tué pour l'empêcher de mener à bien ce projet ? Vincent est-il vraiment celui qu'il prétend être ?



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

**LIBERTÉ
SANS LA PILULE**



21h00



Le 9 mai 1960, les États-Unis autorisent la commercialisation d'Enovid, la première pilule contraceptive de l'histoire. Un vent de libération féminine souffle sur le monde. Mais soixante ans plus tard, certaines femmes s'en détournent, préoccupées par ses effets indésirables, quand d'autres expriment leur ras-le-bol de devoir supporter seules la charge de la contraception. Aux États-Unis et en Inde, des chercheurs travaillent sans relâche à l'élaboration d'un contraceptif masculin. L'idée n'est pas nouvelle puisque l'Organisation mondiale de la santé (OMS) lançait dès les années 1970 des études sur le sujet

**L'HISTOIRE SECRÈTE
DU DÉBARQUEMENT**



21h00



À l'aube du 6 juin 1944, il y a près de soixante-seize ans, une immense armada prend d'assaut les plages de Normandie. Pour s'assurer la victoire qui permettra de libérer la France et une partie de l'Europe, les Alliés ont réussi un pari fou : tromper Hitler et les nazis sur le lieu et la date du Débarquement. Une vaste opération de désinformation qui a impliqué des agents doubles, des opérations commandos, une fausse armée de bois et de caoutchouc et même... le sosie d'un célèbre général. Comment l'offensive militaire la plus importante de l'Histoire a-t-elle été organisée ? Par qui a-t-elle été imaginée ? Retour sur les événements qui ont précédé le Jour J

**LES FEMMES
DU 6E ÉTAGE**



21h00



Paris, années 1960. Jean-Louis Joubert, agent de change rigoureux et père de famille «coincé», découvre qu'une joyeuse cohorte de bonnes espagnoles vit au sixième étage de son immeuble bourgeois. Maria, la jeune femme qui travaille sous son toit, lui fait découvrir un univers exubérant et folklorique, à l'opposé des manières et de l'austérité de son milieu. Touché par ces femmes pleines de vie, il se laisse aller et goûte avec émotion aux plaisirs simples pour la première fois. Mais peut-on vraiment changer de vie à 45 ans ?

**HARRY POTTER
ET LES RELIQUES
DE LA MORT**



21h00



Harry, Ron et Hermione ont pour mission de retrouver et détruire le secret de l'immortalité et du pouvoir destructeur de Voldemort : les Horcruxes. Seuls, sans les conseils de leurs professeurs ni la protection de Dumbledore, les trois amis doivent plus que jamais compter les uns sur les autres. Mais les forces obscures s'immiscent entre eux pour les diviser... Pendant ce temps, le monde des sorciers est devenu dangereux pour tous les ennemis du Seigneur des Ténèbres. La guerre si longtemps crainte a débuté et les soldats de Voldemort prennent le contrôle du ministère de la Magie et de l'école de Poudlard

 <p>Web : www.lemidi-dz.com</p>	<p>Gérant : Reda Mehigueni e-mail : direction@lemidi-dz.com</p>	<p>La rédaction e-mail : redaction@lemidi-dz.com</p>	<p>Standard : 021.63.80.82 et 87 Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16 Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14 publicite@lemidi-dz.com Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28 Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53</p>	<p>Bureau de Annaba 24 rue Med-Khemisti Tél. : 038.86.11.57 Bureau de Tizi-Ouzou Cité Mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O. Tél-Fax : 021.93.69.29</p>	<p>Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO EURL Midi Libre au capital social de 12.000.000 DA Compte Bancaire : SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16 Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha Rostomia Clairval Alger.</p>	<p>La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.</p>
--	---	--	--	---	---	--

Fajr	03h47
Dohr	12h45
Asr	16h35
Maghreb	20h00
Icha	21h36

ABDERRAHMANE ACHAIBOU, P-DG D'ELSECOM AU MIDI LIBRE :

"L'AUTOMOBILE EST TRÈS COMPLEXE ET TOUT EST UNE QUESTION DE COMPÉTITIVITÉ"

ENTRETIEN RÉALISÉ PAR AMAR AOUIMER

Cest un secteur livré à la prédation, la corruption et la débandade, vient de connaître des décisions de transformation profondes afin de tenter de le redresser, sachant que des milliers de milliards DA ont été détournés dans des malversations malsaines.

Compte tenu du contexte sanitaire actuelle caractérisé par une crise économique mondiale sans précédent et des fermetures d'usines en cascade, où trois sites de Renault sont menacés de fermeture en France, dont ceux de Sandouville et Flins, il est extrêmement difficile de conclure des contrats de coopération et de partenariat avec les constructeurs français complètement bouscués par le coronavirus.

Au cours de l'émission Economie DZ, il a notamment mis en relief les difficultés insolubles de mettre en place une véritable industrie automobile performante et durable en Algérie en raison du manque de culture d'incompétence des acteurs véhiculant l'environnement de la construction automobile en proie à des pratiques déloyales. L'incurie des dirigeants du secteur automobile en Algérie avait précipité l'échec de la stratégie de l'industrie automobile, car il ont instauré une interdépendance vis à vis des importations au détriment du taux d'intégration nationale.

Midi Libre: Quelle sera la nouvelle configuration du marché automobile en Algérie compte tenu des conditions actuelles caractérisant la construction automobile?

Abderrahmane Achaïbou: Je ne suis pas constructeur et je n'ai aucune expérience dans le montage ni l'assemblage automobile.

En tant qu'ancien concessionnaire de plusieurs marques et je peux citer Ford et Suzuki, ainsi que les camions, j'ai beaucoup plus d'expérience sur les CB... que sur le montage.

D'abord, elhamdoulillAllah, j'étais exclu du montage et je remercie tous ceux qui m'ont exclu du montage et notamment le gouvernement car on sait maintenant qui sont ces gens là.

L'automobile est un secteur très difficile et le balbutiement a déjà démarré en 1967 lorsque Renault a déjà tenté de faire de SKD à l'époque.

Éventuellement, si on avait continué on aurait acquis beaucoup de savoir-faire et de connaissances.

Il est difficile de tenter une deuxième expérience.

La première expérience est-elle vouée à l'échec?

Effectivement, elle était vouée à l'échec et



ces gens là du montage ont été tenus de respecter scrupuleusement un cahier de charges de 17 pages et plusieurs articles non officiels qui n'a pas communiqué et il a été distribué aux gens qu'on a choisi pour faire le montage.

Il n'y avait pas de débat et de discussion. Il fallait une étude au niveau du ministère de l'Industrie avec tous les ingénieurs. Le montage automobile a démarré en 2016, car face à cette loi de 2014 qui demandait aux concessionnaires d'aller vers le montage et le service après-vente alors qu'il n'étaient pas des constructeurs. L'industrie automobile compliquée et professionnelle n'était pas leur métier et donc étaient-ils tenus d'exceller dans le service après-vente?

Ce n'est pas à nous de devenir des constructeurs.

Vous savez, en France en 1900, il y avait des centaines de constructeurs et aux États-Unis unis d'Amérique il y avait des milliers de constructeurs.

Il reste maintenant combien? Trois ou quatre seulement. Ils pouvaient réussir et l'automobile est quelque chose de très complexe et tout est une question de compétitivité.

Regardez l'italien il y a huit ans, dans l'usine de Fiat 4.000 personnes, 100.000 véhicules et ils ne sont pas compétitifs alors que l'usine est entièrement automatisée.

Les constructeurs ne vont pas s'installer en Italie parce que la main d'œuvre est très chère.

Juste à côté de nous, vous avez également l'Espagne.

En Algérie, la main-d'œuvre coûte moins chère qu'à l'étranger comparativement à l'Europe, n'est-ce pas M. Achaïbou?

Oui mais attention elle ne restera pas chère comme ça.

Le coût augmente et la main-d'œuvre va suivre aujourd'hui. Quelque soit l'usine, vous êtes obligés de automatiser pour être compétitifs et concurrentiels.

Il y aura évolution des salaires et au lieu

de faire travailler 5.000 personnes, vous employerez 2.000 personnes. Et au lieu de les rémunérer 30.000 DA vous allez leur donner quatre fois ce salaire.

Quand on prend l'exemple du Maroc, à étudier, c'est une réussite.

Pourquoi toujours prendre l'exemple du Maroc?

D'abord, parce que nous sommes africains et en Afrique du Sud il ya Ford et Tata et d'autres marques, telles que Toyota, cependant il ya aussi le Maroc.

Et actuellement, on raisonne africains et ce que fabriquent Renault et Peugeot n'est pas destiné au marché marocain.

Il ya une bonne partie qui est donc exportée et le marché marocain peut absorber 200 à 250 véhicules, moins que le nôtre. Moi je dis aux constructeurs de venir s'installer en attendant mieux à l'avenir.

Compte tenu des facilités douanières et des exonérations d'impôts, faut-il d'autres avantages pour que les constructeurs soient attirés par le marché algérien?

S'ils viennent s'installer, il n'aura plus de souffrance, ni douanières ni taxes.

Au contraire, ils viennent et créent leur tissu de sous-traitants sachant qu'il faut 200 à 250 sous-traitants en tout. Donc ce sera de la main d'œuvre algérienne et les ingénieurs qui chôment actuellement et il y aura des expatriés comme c'est le cas actuellement au Maroc.

Pour moi, à mon avis, je suis en train de formuler des propositions selon mes connaissances et je ne suis pas là pour plaire aux pouvoirs publics, mais pour critiquer et l'expérience que j'ai autour de moi est utile.

Les gens peuvent me critiquer, je ne suis un ange.

Toutefois, avant de critiquer il faut connaître le sujet en ce sens que l'ouïe, la vue et la langue sont responsables.

Autrement il ne s'agit pas de critiquer si nous n'avons aucune connaissance et

aucun savoir. Et si on critique aujourd'hui c'est un plus pour le pays. C'est le but donc de l'émission aujourd'hui.

L'Algérie a importé pour plus de 33 milliards dollars en termes SKD et CKD. Et une facture d'importation de plus de 7 milliards dollars, sachant qu'aucun pays n'a dépensé autant d'argent dans l'importation de véhicules. Quelle est l'interprétation que vous faites par rapport à ces statistiques?

C'est énorme. Une usine d'automobile ne dépasse pas 1 milliard dollars pour 400.000 véhicules.

Les dirigeants d'avant n'avaient pas de vision. C'était du bricolage en ce sens qu'une usine totale c'est 1 milliard dollars. L'instabilité politique jusqu'à présent n'a pas attiré les constructeurs et 2006, les indiens de Suzuki et Maruti voulaient s'installer en Algérie. Mais ils ont été reçus par un chef de bureau qui avait signifié qu'il n'avait pas d'éléments pour leur répondre.

Maruti, qui a fait l'objet de 120.000 véhicules était vendue à 400.000 DA, alors que maintenant il est interdit pour le cahier de charges de Bouchouareb.

A.A.

BILAN DU COVID-19 EN ALGÉRIE

Neuf nouveaux décès et les cas positifs en hausse

L'Algérie a enregistré neuf nouveaux décès du Covid-19 ces dernières 24 heures (contre dix hier), portant à 609 le nombre de morts dans le pays depuis le début de la pandémie, a annoncé hier le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Les nouveaux décès ont été déplorés à Skikda, Tipasa, Mila, Tindouf, Ouargla, Mostaganem et El Oued.

Le nombre de contaminations a augmenté de 197 cas ces dernières 24 heures (193 hier), pour atteindre au total 8.503 cas confirmés répartis sur l'ensemble du territoire national, selon la même source.

Pour les guérisons, 169 personnes ont été déclarées guéries ces dernières 24 heures (contre 152 la veille), ce qui porte le total à 4.747 depuis le début de l'épidémie, selon le Pr Fourar, en ajoutant que 27 personnes sont actuellement en soins intensifs.